

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

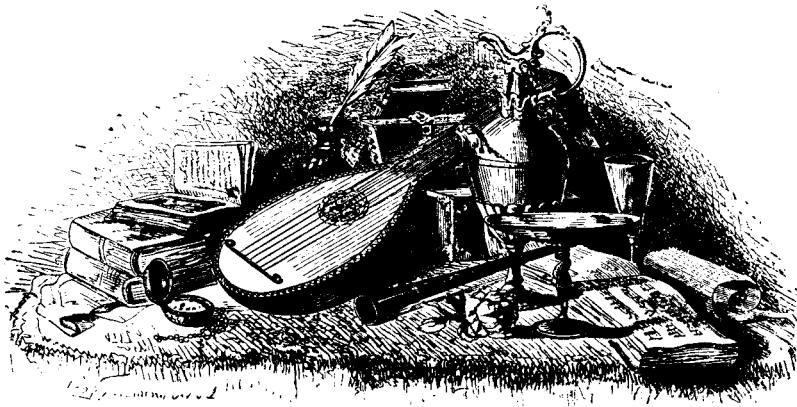
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: <i>Pagination continue.</i>  |                                     |   |

FÉVRIER.—1896.





## L'HIVER ou L'AMOUR DEVENU FRILEUX

D'APRÈS JEAN AUBERT.

**C**ERTES, il n'est pas étonnant qu'à cette saison de l'année, dont la rigueur nous est attestée par les arbres dénudés que nous apercevons à l'arrière-plan,—il n'est pas étonnant que cette belle jeune fille aux bras et aux pieds nus, drapée dans un léger tissu dont le vent emporte les pans libres, ait besoin de se réchauffer. Mais à en juger par le regard désolé que lui jette le bel enfant, qui semble vouloir plutôt lui montrer comment se réchauffer, en élevant ses petites mains, que sentir lui-même les atteintes du froid, il est clair que ce ne sont pas les membres de la jeune fille seulement qui souffrent de ce mal : le cœur aussi est glacé.

C'est d'ailleurs ce qui se voit dans le regard triste et fixe de la victime ; il nous dit assez que ce cœur de femme que Dieu fit avec un art exquis, dont le noble rôle est d'aimer et de consoler ; qui semble ne vivre que pour se dévouer, a perdu ce qui fait sa joie et son bonheur. Pourquoi s'est-il refroidi ? . . .

Est-ce *Lui*? . . . Est-ce *Elle* qui est cause que ses rêves enchanteurs se soient évanouis? . . . Qui donc a fait s'éteindre ce foyer ardent pour ne laisser que des cendres mortes? . . . Hélas! Hélas! que l'amitié, que l'amour même est chose fragile, lorsqu'il ne s'appuie que sur le cœur humain. Il n'y a que celui qui cherche en Dieu un support qui dure, dont la flamme pure et ardente puisse espérer briller jusqu'à ce que la mort impitoyable vienne en souffler la flamme. Même alors, ce n'est qu'une séparation momentanée, causée par les nécessités du voyage, fait plus rapidement par l'un que par l'autre; car tôt ou tard la réunion se fera au même port, et, elle sera éternelle.

Voilà, direz-vous, chers lecteurs et vous surtout, aimables lectrices, un langage bien sérieux et bien sévère pour un semblable sujet. Que voulez-vous? Lorsque le voyageur a gravi la plus longue partie des rudes sentiers qui mènent au terme de la carrière, il se retourne, et voyant au fond de la vallée, sur la route qu'il a parcourue, les ravages causés par les tempêtes et le temps, les amitiés dévastées, les amours éteints par la mort, ou, qui pis est, par des causes bien autrement pénibles: le cœur grave, l'œil attristé, il reprend sa route vers les derniers sommets de la vie, sans guère plus se faire d'illusions; n'ayant plus pour se soutenir que l'espérance qu'il voit briller tout en haut.

\* \* \*

Connaissez-vous la charmante causerie du P. Van Tricht qui porte pour titre: *L'Illusion*? Si non, procurez-vous la tout de suite. Vous y trouverez une lecture des plus attrayantes malgré qu'elle tende à faire perdre une des choses que le cœur, surtout dans la jeunesse, aime le plus à conserver. Je veux vous en citer un beau passage qui se rapporte admirablement à la gravure qui nous occupe:

“ Je vais toucher, nous dit l'aimable causeur, à la dernière fleur de vos illusions, et je voudrais pouvoir me recueillir, pour le faire avec tendresse, car c'est la fleur que l'homme voit, avec le déchirement le plus sanglant, se faner lentement entre ses mains et laisser tomber, une à une, sur la terre où le vent les emporte, ses feuilles décolorées.

“ A votre âge,—à tous les âges en vérité,—le cœur de l'homme a soif d'affection et d'amour. Il lui semble,—et il a raison,—que c'est là la bonne part de sa vie. Quand il souffre, quand il pleure, c'est dans son cœur qu'il se réfugie, La vie des sens est trop basse ; la vie de l'esprit est trop froide : à aucun de ceux qui l'ont tentée elle n'a pu suffire. Mais la vie du cœur ! Elle est douce, elle est chaude, elle est fortifiante. “ Puissance d'aimer . . . puissance d'être heureux ! écrivait Louis Veillot, dans une de ses plus belles pages ; rien n'est beau, rien n'est grand, rien n'est fort, rien n'est doux que l'amour.”

“ De Dieu à l'homme, disait Lacordaire, de la terre au ciel, l'amour seul unit et remplit tout, il est le commencement, le milieu, la fin de toutes choses. Qui aime vit, qui aime se dévoue, qui aime est content, et une goutte d'amour, mise dans la balance avec tout l'univers, l'emporterait comme la tempête ferait d'un brin de paille.”

“ Et Platon : “ C'est l'amour qui donne la paix aux hommes, le calme à la mer, le silence aux vents, un lit et le sommeil à la douleur.”

“ Pour moi, Messieurs, je ne vous le cache pas, je voudrais, avant de mourir, si Dieu m'en donne le temps, et après lui avoir recommandé mon sort, je voudrais, du fond de mon âme, pouvoir remercier une dernière fois tous ceux qui ont bien voulu m'aimer : ils m'ont donné dans leur affection les seules joies que j'ai jamais goûtées. . . je n'ai rien trouvé d'un peu bon dans tout le reste !

“ Il y a dans le service de Dieu, dans le culte de la vertu, une satisfaction austère, sévère et grave. . . Mais la joie et la douceur, mais le charme et la suavité, mais le vrai délice, le vrai bonheur du cœur humain est à aimer !

“ Oui, Messieurs, aimer est doux, aimer est bon, aimer est charmant, aimer est suave, et vous avez bien fait d'entourer votre vie de toutes les affections qui l'enchantent !

“ Une amitié qui naît entre deux âmes, un amour qui éclot entre deux cœurs, qui s'y enracine, qui y fleurit, qui va de l'un à l'autre et les entrelace, qui, suivant l'expression de Montaigne, mêle et confond deux destinées “ d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes ! . . . ” Oh ! oui, cela est doux et bon à l'homme.

“ Mais, Messieurs, une amitié qui se refroidit lentement, qui s'éteint et qui meurt . . .

“ Eh quoi ! Est-ce que l'amitié meurt ? Est-ce que l'amour meurt ?

Ah ! voilà votre illusion, jeunes gens !

\*  
\* \*  
\*

“ Oui, l'amitié meurt ! . . . oui, l'amour meurt ! . . . et si vous avez pitié de votre vie, priez, priez Dieu qu'il vous en épargne la dure et navrante expérience !

“ L'amour, ne pas mourir ! . . . mais dans quel monde vivez-vous donc, jeunes gens ?

“ Ah ! je le sais bien, quand un amour envahit le cœur, la pensée de ne plus aimer un jour, la pensée de n'être plus aimé, perce et déchire, comme la lame froide d'un poignard . . . on la fuit avec épouvante, car elle glace le sang. Et l'on jure devant Dieu et devant les hommes de mourir plutôt ! Et en ces jours-là, Messieurs, c'est vrai, oui, l'on mourrait plutôt ! et l'on mourrait avec joie ! on donnerait tout son sang, comme une goutte d'eau !

“ Mais le temps passe . . . il dépouille cette pauvre fleur d'amour de toutes les perles que la rosée du matin avait posées dans son calice, il l'étiôle, il la fane, et, comme une morte, il la couche dans la poussière du chemin.

“ L'heure vient,—hélas ! hélas ! Messieurs, elle vient si vite !—l'heure vient où l'accoutumance a défraîchi les joies délicieuses des premiers jours . . . On se surprend avec étonnement, insensible à ce qui enivrait autrefois . . . Ces fleurs que l'on échangeait chaque jour, on les laisse se faner sur leurs arbres . . . Ces mains, qui ne savaient pas se déjoindre, ont oublié, semble-t-il, le chemin qui va de l'une à l'autre . . . Ces yeux, si pleins de discours muets, sont devenus si vides . . . Ces lèvres, qui souriaient avec une grâce si captivante, se font au pli banal de l'indifférence . . . Ces longues causeries, si douces, si intimes, si pleines d'abandon et d'ouverture, ont fait place à de longs silences ! . . . C'est fini, Messieurs, l'amour est mort ! . . .

“ Savez-vous ce qui peut survivre ce qui survit dans les cœurs où, avec l'amour, habite la force et la grâce d'en haut ? Je vais vous le dire. Le dévouement, la fidélité, l'oubli de soi, le sacrifice ! . . . c'est-à-dire toutes les vertus de l'amour !

“ Mais la flamme de l'amour est éteinte ! . . . Elle est morte, vous dis-je, et savez-vous pourquoi ? C'est parce qu'elle brûlait dans un cœur d'homme.

“ Ah ! Messieurs, quelle fragile et misérable chose que le cœur de l'homme ! Comme il est mal fait pour aimer ! Comme il est vite las de l'amour ! Et que l'histoire est triste de ses défaillances, de ses oublis et de ses trahisons. Oui, Messieurs, de ses trahisons !

“ Vous aurez aimé ! . . . vous aurez aimé de toutes les forces de votre âme, vous aurez concentré dans ce cœur que vous aimez tous vos bonheurs, toutes vos espérances, toute votre vie . . . vous lui aurez fait le sacrifice de tout vous-même . . . vous aurez mis à ses pieds votre travail, votre courage, votre honneur peut-être . . . vous lui aurez tout donné, absolument tout, sans réserve, sans mesure, comme on sait donner quand on aime ! Et ce cœur aura aimé votre cœur, comme vous, vous l'aimiez. Et cela aura duré . . . que sais-je moi ? un an ? deux ans peut-être ?

“ Puis, un jour, à je ne sais quel signe, il vous semblera voir que tout change. Vous n'aurez pas changé pourtant, vous ; vous le sentez bien en vous-même . . . Ah ! mon Dieu, qu'arrive-t-il donc ? . . . Oh ! comme vous chasserez ces premiers doutes ! . . . comme vous serrerez vos mains devant vos yeux pour ne les point voir ! . . . Mais ils reviendront : ils reviendront le jour, ils reviendront la nuit, comme l'aigle de Prométhée, déchiqeter votre cœur.

“ Ah ! le martyr d'un cœur fidèle ! . .

“ A ce premier signe, d'autres s'ajouteront, plus déchirants toujours et plus impitoyables . . . puis, un dernier jour, comme une lueur sinistre, la lumière se fera : Non, vous n'êtes plus aimé !

“ Je ne sais quelle ombre a passé devant ce cœur dont vous aviez fait l'âme de votre vie . . . elle l'a fasciné, elle l'a envahi, elle lui a ouvert les bras, et affolé par cette vision nouvelle, il s'y est jeté, lui ! et il vous laissé là, vous ! . . . Tout est fini, vous voilà seul, seul, entendez-vous, seul, trahi et méprisé.

“ Mais qu'avait donc cette ombre, pour vous ravir ainsi ce cœur ? Qu'avait-elle que vous n'eussiez pas, vous ? Que pouvait-elle promettre que vous n'eussiez déjà donné, vous ?

“ Hé ! Messieurs, rien, rien peut-être . . . Seulement elle était neuve, et vous, vous étiez passé !



\* \* \*

“ Est-ce que j'exagère, Messieurs ? . . . Est-ce que je fais là une histoire des temps sauvages, des temps préhistoriques ?

“ Ah ! laissez-moi vous en conter une qui est bien de ce temps-ci et dont je pourrais, par noms et prénoms, vous citer la victime et le bourreau. Le bourreau n'est pas mort.

“ Une jeune fille, durant une saison passée à la campagne, s'éprend d'un jeune homme habitant une villa voisine, mais dont la fortune, très inférieure à la sienne semblait la séparer mieux que ne faisaient le rideau des taillis et la haie du jardin.

“ Elle et lui avaient reçu cette éducation folle, d'où la pensée de Dieu est absente, et où l'éternel décalogue est remplacé par la loi de la politesse et des convenances.

“ La pauvre enfant, aveuglée par son amour, sonde sa famille qui, n'ayant pas d'ailleurs le jeune homme en estime, refuse court et net.

“ Que fait la malheureuse ? . . . N'est-ce pas au bonheur de sa vie qu'on lui demandait de renoncer ? Que lui importait tout le reste, pourvu qu'elle eût à côté d'elle, à côté de son cœur, ce cœur qu'elle aimait et pour qui elle aurait voulu mourir !

“ Elle se fait enlever !

“ Devant un pareil coup, les parents cèdent, et le mariage se célèbre . . . Elle est heureuse !

“ Ah ! elle est heureuse ! . . . Pauvre enfant ! . . .

“ Un an s'écoule . . .

“ Depuis longtemps abandonnée, sourdement minée par le désespoir et les larmes, elle est là, la malheureuse, couchée sur son lit, à côté du berceau de son enfant . . . elle se meurt ! . . .

“ Et Monsieur passe, habillé de frais, mettant à ses doigts des gants paille, pour aller au club, où l'on donne fête, passer la nuit.

“ Emile, lui dit la martyre, Emile, je t'en conjure, ne me quitte pas ce soir, ne me laisse pas seule . . . j'ai peur . . . ne vois-tu pas que je vais mourir ! . . .”

“ Il eut un sourire : “ Eh, chère amie, tu mourras bien sans moi, n'est-ce pas ? . . . Que ton petit singe me reste, voilà mon affaire !”

“ C'est épouvantable, n'est-ce pas ?

“ Eh bien oui, c'est épouvantable, mais c'est vrai ! Ni à la prière, ni à la réponse, je n'ai ajouté un mot ! . . .

“ Et il partit. Quand il revint, sa femme était morte.

“ Pour l'honneur de l'humanité, d'aussi horribles choses restent à l'état de monstruosité dans son histoire. Je serais souverainement déraisonnable si, d'un fait aussi anormal, je voulais tirer des conclusions.

“ Mais prenez garde, Messieurs, vous seriez tout aussi déraisonnables si, passant d'un pôle à l'autre, vous alliez rêver dans l'amour je ne sais quel printemps perpétuel, et des rivages toujours fleuris, et des douceurs toujours enchantées.

“ Non, Messieurs, cela n'est pas ! . . .

“ C'est votre illusion ! laissez-moi vous le redire, c'est votre illusion ! c'est la suprême illusion de votre âge.

“ Entre les deux extrémités où nous sommes mis, vous et moi, . . . le monstre dont je vous ai dit l'histoire en bas, et en haut, si vous le voulez, l'idylle candide de Philémon et de Baucis, même à l'état de chêne, enlaçant encore leurs branches, entre ces deux extrémités, l'amour échelonne toutes les nuances de son ciel . . .

“ Il y en a de bien purs, que ne traverse jamais un nuage !

“ Il y en a de bien sombres, où le soleil, à de rares intervalles, à travers une éclaircie rapide, glisse à peine un rayon pâle.

“ Quel sera dans votre vie le ciel de votre cœur ?

“ Je l'ignore, je vous le souhaite du bleu le plus riant, mais n'y comptez pas ! Ah ! pour Dieu ! n'y comptez pas ! . . . Ou si vous y comptez, jeune homme, à quarante ans, ne venez pas vous plaindre ! . . .

“ Connaissez donc les hommes, Messieurs, connaissez donc les choses, et n'attendez ni d'eux ni d'elles plus qu'ils ne sauraient donner.

“ J'ai toujours tenu Faust pour un sot, et toutes les malédictions qu'il accumule m'ont toujours fait rire. Maudire les choses, comme il le fait, est en effet d'un souverain ridicule ; d'abord parce que cela ne fait absolument rien aux choses, et puis, Messieurs, parce qu'elles n'en peuvent mais ! Je vous l'ai dit, les choses ne vous ont rien promis, elles n'avaient rien promis à Faust ; s'il voulait à tout prix maudire, c'est lui-même qu'il aurait dû maudire !

“ Et, Messieurs, n'était le respect que je lui dois, je serais tenté d'en dire autant de Salomon. Le plus sage des hommes n'aurait pas dû s'illusionner ainsi sur les créatures . . . . Ou, du moins, il n'aurait pas dû s'y laisser reprendre à tant de fois. Or, vous le savez, avant de parler comme il l'a fait, Salomon avait poussé très loin et recommencé souvent ses expériences. ”

Alphonse Leclaire.



**LA FÉE DE LA LUNE**  
d'après H. Kaulback.

# LES TEMOIGNAGES DE L'HISTOIRE <sup>(1)</sup>

EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS L'ÉDUCATION.

---

**L**ES temps approchaient néanmoins où d'autres programmes allaient diviser les esprits. Le vénérable de la Salle donne au monde son admirable fondation des Frères des écoles chrétiennes, mais à côté, l'*Emile* fait son œuvre. Pourtant, Rousseau lui-même, tout en soustrayant l'enfant à l'influence religieuse, rend hommage à la vérité. "La philosophie, dit-il, ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux ; et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire."

Le parlement expulse les Jésuites ; il n'en fait pas moins des règlements portant que "la jeunesse sera formée avec une attention particulière à la connaissance, à l'amour et à la pratique de la religion."

Deux magistrats influents de cette époque ont préconisé des réformes dans l'éducation : La Chalotais et Guyton de Morveau. Ni l'un ni l'autre ne consentent à bannir l'instruction religieuse. La Chalotais demande qu'on "apprenne bien aux élèves la religion" afin de contrecarrer les progrès de l'incrédulité. Guyton de Morveau proclame "que la religion doit marcher avant tout dans l'éducation."

Cette préoccupation s'étendait aux écoles primaires. Les statuts portent que les maîtres doivent "former dans ces jeunes âmes les premiers traits de l'homme raisonnable et du chrétien," et préparer à Dieu "des enfants qui l'adorent en esprit et en vérité, et à l'Etat des sujets qui soient un jour de bons pères de famille, et qui se rendent utiles à la patrie chacun selon ses talents."

(1) Dans la première partie de cet article, publiée dans la livraison de janvier 1896, il s'est glissé quelques fautes. Nous désirons corriger entr'autres les deux suivantes :

Page 60, deuxième alinéa, au lieu de : "il donne aussi des *prétextes*, lisez : il donne aussi des *préceptes*."

Même page, à l'avant dernier alinéa, au lieu de "n'est pas une *émotion* du corps, lisez : n'est pas une *émanation* du corps."

Tel était le sentiment public en France quand écloreient les funestes germes déposés au sein des populations par la philosophie follement incrédule du dix-huitième siècle. L'impiété eut alors son heure de triomphe. L'ancien régime sombre. La France renie ses glorieuses traditions. Des horreurs sans nom jettent l'épouvante dans tous les rangs et jusqu'à l'étranger. Les lumières du passé semblent s'éteindre, et au milieu de ce chaos, un immense effarement s'empare soudainement de ce pays, terre classique du courage et de la saine raison, des grandes pensées et des œuvres inspirées de Dieu.

Les populations des campagnes, la famille, conservent heureusement le feu sacré. Dix ans se sont à peine écoulés que trompées, désabusées, elles demandent le retour aux anciennes méthodes pédagogiques. Lakanal, envoyé en mission dans les provinces, rapporte que les écoles de la révolution sont désertes, et que rien ne brisera la volonté des parents. "La volonté impérative des parents a forcé presque tous les instituteurs des campagnes à se servir pour leurs enfants des livres du culte."

Au conseil des Cinq-Cents, Gilbert Desmolières donne cet avertissement : "Les pères et les mères veulent que leurs enfants reçoivent les principes de morale et de religion, et ils ont raison."

Cet aveu des hommes de la révolution n'est que l'expression des sentiments de la France, tels qu'énoncés par les conseils généraux.

"Point d'instruction sans éducation, d'éducation sans morale et sans religion ; celle-ci doit être la base d'un plan d'instruction nationale." (Conseil général de la Gironde).

"Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait jamais parler de religion dans les écoles." (Conseil de la Meuse Inférieure).

"Il est de la plus grande importance que l'enseignement religieux fasse partie de l'éducation, et que les parents puissent espérer que leurs enfants seront élevés dans les principes d'une religion dont la vérité leur est démontrée." (Conseil général de la Manche).

Et Paris, d'où est partie l'étincelle révolutionnaire, Paris est à ce moment d'accord avec les départements. Quatremère de Quincy, lisant un rapport dressé au nom du conseil, disait : "Un invincible et éternel sentiment a fait et fera toujours croire aux hommes que la base de l'éducation était l'enseignement religieux." Un

peu plus tard, Portalis fera siens tous ces témoignages, et s'écriera à son tour : " Il est temps que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, sans morale et sans religion. . . L'instruction est nulle depuis dix ans ; il faut prendre la religion pour base de l'éducation."

Napoléon, promu au commandement de l'armée d'Italie, s'adresse, avant de partir, à un vieil instituteur, et lui dit : " Monsieur, j'ai cherché dans tout Paris, une maison d'éducation dans laquelle, à la tradition des bonnes et fortes études de l'ancienne université, on joignit celle des habitudes et des sentiments religieux. . . Je n'ai trouvé que la vôtre. . . J'ai un jeune frère. . . Si vous voulez avoir la bonté de l'admettre parmi vos élèves, je vous en serai reconnaissant."

Quand ce puissant génie voulut reconstruire l'édifice de l'éducation en France, il dit à Fontanes, le grand maître de l'Université : " Il me faut faire des hommes. . . et vous croyez que l'homme peut être homme s'il n'a pas Dieu ! Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fureurs ? L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793. . . De cet homme-là, j'en ai assez. . . Non, non, pour former l'homme, je me mettrai avec Dieu."

Avançons encore de quelques années. Voici le protestant et éminent Guizot qui veut " faire dominer dans les écoles les influences de religion et d'ordre, de foi et de loi qui font la dignité comme la sûreté d'un peuple."

Combien d'autres témoignages ne pourrions-nous pas glaner en France. Nous n'en ajouterons que deux : celui de Victor Cousin et celui de Jules Simon.

Victor Cousin n'est pas suspect. Il a systématiquement et orgueilleusement méconnu les enseignements de l'Eglise dans ses travaux philosophiques. En mission à Berlin, il écrit cependant au ministre de l'Instruction Publique en France : " Il faut mettre au premier rang dans l'enseignement des écoles normales l'instruction religieuse, c'est-à-dire, pour parler nettement, l'instruction chrétienne. Il faut faire de l'enseignement de la religion *un enseignement spécial qui ait sa place dans chacune des années du cours normal. . . La religion est à nos yeux la base la meilleure, et peut-être même la base unique de l'instruction populaire*" . . . " Plus je vois les écoles. . . plus je me persuade

“ qu’il faut à tout prix nous entendre avec le clergé pour l’instruc-  
 “ tiou du peuple, et faire de l’enseignement religieux une branche  
 “ très spéciale et très soignée d’instruction dans nos écoles  
 “ normales primaires. Je n’ignore pas. . . qu’à Paris on me trou-  
 “ vera bien dévot, c’est pourtant de Berlin, ce n’est pas de Rome  
 “ que je vous écris.”

Avec Jules Simon, nous touchons pour ainsi dire aux deux extré-  
 mités du siècle. Homme politique, professeur de philosophie, pu-  
 bliciste, libre penseur, le témoignage de cet octogénaire présente un  
 intérêt de premier ordre. “ L’âme de la France, écrivait-il le 8  
 “ avril 1894, l’âme de la France est à refaire. . . un peuple ne passe  
 “ pas impunément plusieurs années à chasser l’idée de Dieu de son  
 “ enseignement. . . L’instruction n’est rien sans l’éducation, mais  
 “ qu’est-ce que l’éducation sans Dieu ? . . . je mets résolument le  
 “ prêtre à côté du maître et de la mère. . . Puisqu’on veut refaire  
 “ l’âme de la France, qu’on n’oublie pas une seule des forces éduca-  
 “ trices. Après la famille, qui est la source par excellence des  
 “ grands sentiments, il y a les deux forces que Cousin, et Thiers  
 “ après lui, ont appelé les sœurs immortelles : la religion et la phi-  
 “ losophie. . . La plupart des malheureux sur lesquels la justice a  
 “ mis la main à la suite des derniers attentats sont des jeunes gens  
 “ élevés pendant que l’image de Dieu était partout voilée. La leçon  
 “ est donnée ; elle est terrible. Qu’elle soit comprise. . . C’est l’édu-  
 “ cation qui fait l’homme, et c’est l’homme qui fait un peuple.” (1)

Nous interrogerons dans un instant les coutumes et les lois des  
 pays séparés religieusement de Rome. Nous retrouverons là les  
 mêmes inspirations et les mêmes préoccupations. Relevons de suite  
 cependant les traditions de l’Autriche. Le 2 janvier 1771, Marie-  
 Thérèse ouvre une école normale dans un des palais nationaux. La  
 religion est au premier rang des matières de l’enseignement.  
 Messner, le premier directeur, parlant du but de l’institution s’ex-  
 prime ainsi : “ . . . Que les instituteurs ecclésiastiques et laïques. . .  
 “ y soient surtout instruits et formés, que ceux-ci s’en aillent de là,  
 “ pour ainsi dire, comme du centre, dans toutes les écoles du pays,  
 “ et qu’ils puissent donner à la jeunesse qu’on leur confie l’instruc-  
 “ tion d’après la nouvelle méthode apprise dans cette école, méthode  
 “ qui est fixée et exercée conformément à la nature et aux forces de  
 “ l’âme.”

(1) *Figaro*, 8 avril 1894.

En 1805, la "constitution politique de l'école" règle que l'instruction religieuse est une chose essentielle. Le concordat de 1855 déclarait que "l'instruction de la jeunesse catholique... devait être conforme à la doctrine de la religion catholique..."

La loi de mai 1869 a supprimé, il est vrai, le caractère confessionnel de l'école. Mais cette dérogation récente à des traditions séculaires ne peut affaiblir l'autorité de ces mêmes traditions. Elle démontre tout au plus que l'Autriche, comme d'autres pays aussi mal inspirés, cède malheureusement aux influences occultes qui veulent déchristianiser les peuples, et qui, pour arriver à leurs fins, dirigent leurs assauts contre la jeunesse.

Portant maintenant nos regards vers la Prusse, et les autres états protestants de l'Allemagne, nous rappellerons d'abord un texte de Kant, l'un des maîtres de la philosophie allemande : "Développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible, voilà le but de l'éducation." C'est, presque en termes identiques, la parole de Platon : "L'objet de l'éducation est de procurer au corps la force qu'il doit avoir, et à l'âme la perfection dont elle est susceptible." C'est aussi la pensée des réformateurs scolaires dont les protestants de toutes nuances en Allemagne et ailleurs, se font une gloire. Comménius, qui mourut en 1671, prit pour but de l'éducation "l'image de Dieu." L'école ne doit pas seulement, selon lui, répandre des connaissances, mais aussi la vertu et la piété. Francke, le pédagogue des piétistes, considérait la "sagesse et la piété," comme le but de l'éducation. "Un peu de foi vivante est plus estimable, disait-il, qu'un savoir historique étendu." Un de ses contemporains, Niemeyer, parlant des institutions fondées par Francke, en parle aussi : "On y entassait dévotions sur dévotions." Pestalozzi, suisse d'origine, et le plus moderne des innovateurs scolaires, développant sa pensée dans son ouvrage : *Soirées d'un Solitaire*, pose, comme un point capital dans toute éducation, la fondation d'un caractère vertueux et du sentiment religieux.

Frédéric II, le grand Frédéric des Allemands, l'ami de Voltaire est plus précis. Laissons-le nous initier lui-même à la haute et vivifiante pensée dont il a voulu faire l'âme des lois scolaires prussiennes. Dans une lettre, il écrivait : "On voudrait tenir ce "malheureux royaume dans un état de barbarie ; moi, je veux "l'élever et le civiliser ; mais si je ne fais des chrétiens, tout le "reste ne profitera guère." D'accord avec ces principes il parle



ainsi de sa loi scolaire : “ Depuis le rétablissement de la paix, le véritable bien-être de nos peuples occupe tous nos instants ; or, nous croyons nécessaire et utile de poser le fondement de ce bien-être en constituant une instruction raisonnable en même temps que *chrétienne*, pour donner à la jeunesse, avec la crainte de Dieu, les connaissances qui lui sont utiles.”

L'article 17 des règlements de cette loi contient ces prescriptions :

“ En ce qui touche les leçons de l'école, les maîtres devront toujours s'y préparer par la prière et demander à l'auteur de tous dons, pour la bénédiction de leur travail, la sagesse et la patience ; qu'ils prient surtout le Seigneur de leur accorder des sentiments de père pour les enfants qui leur sont confiés ; qu'ils pensent que sans l'assistance divine, ils ne peuvent rien faire, ni gagner le cœur de leurs élèves.”

Nonobstant les tendances panthéistiques qui se manifestèrent en Allemagne à la fin du dix-huitième siècle, malgré les enseignements de Fichte et Hegel, les traditions scolaires de la nation furent maintenues. Une ordonnance du 15 mai 1834, s'exprimait ainsi : “ Pour que la fréquentation de l'école atteigne son but, il est nécessaire avant tout, que les maîtres soient profondément pénétrés de la vie religieuse de *la communion à laquelle appartient l'école* ; que, *par l'exemple comme par la parole*, ils inspirent aux élèves les vérités religieuses et morales.”

En 1851, une circulaire du ministre de l'Instruction publique, M. de Raumer, déclarait : “ Les instituteurs sont chargés d'instruire leurs élèves dans la connaissance du christianisme, *objet capital de l'enseignement élémentaire*, et ils ne doivent pas seulement les *instruire*, mais les *élever* chrétiennement. On a acquis la conviction de plus en plus fondée que la prospérité de *l'école primaire* dépend de son *union intime avec l'Eglise*.”

Et les dispositions générales concernant l'enseignement *des écoles normales primaires évangéliques*, publiés le premier jour d'octobre de l'année 1854, portaient qu'“ avant tout, il faut considérer comme le but essentiel de l'enseignement l'obligation de mettre les futurs instituteurs à même, soit en théorie, soit en pratique, d'enseigner simplement et fructueusement la *religion*, la *lecture, la langue maternelle, l'écriture, le calcul, le chant*.”

Le paragraphe deux de ces mêmes règlements résume ainsi l'objet de l'enseignement de ces écoles normales.

“ Exposer les caractères distinctifs du maître d'école, au point de vue chrétien et moral . . . pendant la première année . . . ”

“ Dans la seconde année, on fera connaître . . . les principes fondamentaux de l'éducation chrétienne en général . . . ”

“ On emploiera la troisième année à donner aux futurs instituteurs des notions sur leurs devoirs comme serviteurs de l'Etat et de l'Eglise.”

Ailleurs, on exige que le futur maître d'école soit capable, sans secours d'aucune espèce, de raconter des histoires bibliques, et de les rattacher aux fêtes et aux solennités de l'Eglise, afin d'établir une connection étroite entre l'école et le culte.

A l'école même, la loi prescrit de consacrer le temps nécessaire à l'étude sérieuse de la religion. Tous les jours, le chant et la prière sont suivis d'une récitation et d'une explication du catéchisme. Une heure est consacrée chaque jour à ces exercices. “ Toutes les six semaines, le catéchisme entier doit avoir été étudié.” (art. 19.) Il y a obligation pour les instituteurs, d'après le règlement de Frédéric, de “ s'appuyer sur les conseils et les avis du pasteur,” et pour les pasteurs, de surveiller les écoles. Une circulaire du 3 mai 1853, émanée de la régence de Potsdam, directement inspirée de Berlin, réédicte ces prescriptions : “ l'école et l'instituteur, avec son enseignement, sont placés sous la surveillance ecclésiastique de la commune.” C'est ainsi que la loi, au lieu de placer les instituteurs et les pasteurs en antagonisme, oblige ces deux forces, chacune à des titres différents, à coopérer à l'œuvre sacrée de l'éducation.

A cette époque, l'éducation confessionnelle était reconnue. Ecrivant en 1874, monseigneur Dupanloup disait : “ comme il y a en Prusse, ainsi que dans presque tous les pays allemands, deux confessions religieuses, le système qui a prévalu dans la loi scolaire a été le système des écoles confessionnelles ; des écoles catholiques pour les catholiques, des écoles protestantes pour les protestants ; telle est la part faite par la loi à la liberté des pères de famille.”

Tels ont été le but et le caractère de l'enseignement public en Prusse jusqu'en 1875. Depuis, ce pays, et toute l'Allemagne, sans cesser de maintenir dans leur législation le principe de l'enseignement religieux, ont fait la part moins grande à l'influence chrétienne dans l'éducation. En retour, l'influence du socialisme a monté avec les flots de l'incrédulité. La nation qui réduisait la

France aux abois en 1870, dut se retourner, en 1890, dans la personne de son jeune empereur, vers la papauté pour en obtenir secours et lumières dans la solution des problèmes qui germent dans les nouvelles couches, problèmes ardu, qui ne sont si alarmants que parce que le regard des populations, détourné du ciel, s'est naturellement porté vers la terre, vers le bien-être matériel, dont on fait l'unique but de la vie, et dont il faut maintenant le partage à dose égale, à peine de réclamations outrées et violentes.

Ce regard de Guillaume vers Rome n'est pas un rapprochement. L'empereur d'Allemagne n'aime pas le catholicisme ; n'ayons cure à cet égard. Mais le sentiment de leur responsabilité agit quelquefois à leur insu chez les chefs d'état. On peut s'imaginer le successeur de Frédéric, obéissant à cette impulsion bienfaisante, et entraîné par une pensée plus haute et plus saine que ses antipathies, recourant à des mesures de conservation sociale autres que celles dont la libre pensée dispose. Quoi qu'il en puisse être, il est certain que le flot montant de l'athéisme, depuis l'application des lois de "May," appelle une réforme scolaire. Elle a été vainement tentée en 1892. Il n'en est pas moins intéressant de recueillir les aveux de l'ex-chancelier allemand Von Caprivi, à l'occasion des débats soulevés par la mesure introduite à l'instigation de son seigneur et maître : " Nous vivons—tout le monde le sent—dans " un temps critique, environnés de forces contre lesquelles il nous " faut concentrer tous nos moyens de défense. . Nous ne pouvons " assurément pas nous dispenser de l'appui de la religion dans cette " œuvre. Il est incontestable que nos écoles doivent être christia- " nisées. Nous ne pouvons néanmoins obtenir un tel résultat sans " y introduire les croyances. Il faut donc qu'elles se rattachent " avec les Eglises, d'où les croyances procèdent."

Cet exemple de l'Allemagne n'est pas isolé. Catherine de Russie recevait volontiers les hommages des encyclopédistes, mais elle ne leur permit point de mettre leur incrédulité à la base des cours universitaires dans son pays. Fait étrange, elle charge Diderot de tracer un plan d'éducation pour la Russie. Mais voici le merveilleux. Diderot, l'émule de Voltaire dans ses passions anti-chrétiennes, introduit l'enseignement religieux dans ses programmes. La prière du matin et du soir s'y trouve, l'aumônier aussi. Entrant dans les détails, il recommande d'insister, dans les instructions, sur " la divinité de Jésus-Christ avec sa présence réelle dans l'Eucha-

“ristie, l'un étant la base de la croyance du culte chrétien, l'autre, le sujet principal du grand schisme. Il serait honteux, dit-il, que le prêtre restât muet devant le socinien qu'il rencontrera à chaque pas, et devant le luthérien et le calviniste dont il est environné.”

L'intérêt de l'Etat a fait taire ici, remarque l'abbé Sicard, les haines du sectaire, et le lecteur a pu apercevoir Diderot l'incrédule, traçant des règles de dévotion.

Ceci se passait en 1776.

Au siècle précédent, Locke, en Angleterre, dans un livre sur l'*Education des enfants*, appelle la religion au secours des maîtres dans l'enseignement. Plus tard, Robert Peel demandait “au nom des droits de la conscience que la religion formât la base universelle de toute éducation, et que l'instruction religieuse donnée dans l'école fût *dogmatique*.”

Lord Stanley, subséquemment lord Derby, disait que “l'éducation publique devait être considérée comme inséparable de la religion.” Le système contraire,” ajoutait-il, “est la réalisation d'une idée folle et dangereuse.”

Le duc de Wellington disait énergiquement : “La science sans la religion ne tend à faire de l'homme qu'un rusé démon.”

Lord Russell voulait que dans l'école normale qu'il désirait fonder “la religion réglât le système entier de la discipline.”

Parlant d'instituteurs inféodés aux idées de neutralité, Sir Stafford Northcote s'écriait avec émotion : “Je préférerais mourir que de livrer mes enfants au caprice de tels instituteurs.”

Remarquables aussi sont ces paroles de M. Gladstone : “Tout système qui place l'éducation religieuse à l'arrière plan, est un système pernicieux.”

A coté de Gladstone, plaçons Lord Beaconsfield (d'Israëli) son antagoniste. “Je ne suis pas disposé à croire qu'aucun des gouvernements existants, qui négligerait de mettre à la portée du peuple l'instruction religieuse, ou de la régulariser, pût longtemps se maintenir.”

Les hommes d'Etat actuellement chargés des destinées de l'Angleterre ne pensent pas autrement. Lord Salisbury disait à Newport en octobre 1885 : “Quant à l'éducation religieuse dont M. Morley désire se débarrasser, c'est un de nos privilèges les plus chers.”

Et par éducation religieuse, le premier ministre anglais n'entend

pas seulement la lecture de la Bible sans commentaires. L'enseignement confessionnel est celui qu'il réclame, au nom de la liberté comme du bon sens : " Je ne parle point pour ma seule croyance. " Ce que je revendique concerne également les non-conformistes du " pays de Galles et les catholiques romains d'Irlande. A quelque " Eglise, à quelque forme de christianisme que l'on appartienne, " on doit avoir la faculté d'instruire le peuple dans la confession " chrétienne qui est la sienne au lieu de lui imposer cet enseigne- " ment religieux fictif, mécanique, sans saveur et sans vie des " *Board Schools.*" (1).

A la même époque, 1885, une commission royale fut instituée pour étudier sous tous les aspects cette question d'éducation. Le rapport de cette commission forme le travail le plus complet et le plus sérieux qui ait été fait durant la dernière moitié de ce siècle sur la condition de l'enseignement dans l'empire britannique ; il résume la pensée de l'opinion publique, et particulièrement, des spécialistes. A l'article de l'enseignement religieux, le rapport conclut ainsi :

" (1) Qu'il est de la plus haute importance que les enfants re- " çoivent une éducation religieuse et morale."

" (2) Que les témoignages entendus n'autorisent pas la conclusion " que cette éducation religieuse et morale peut être inculquée suffi- " samment ailleurs que dans les écoles élémentaires."

" (3) Que dans une école d'une religion particulière, à laquelle les " parents sont obligés d'envoyer leurs enfants, les parents ont le " droit d'exiger une protection pour leur foi, sans pour cela souffrir " aucun désavantage.

" (4) Que puisque les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants " à l'école, il est juste et désirable qu'il leur soit permis de les en- " voyer à une école de leur religion et de leur choix."

" (5) Nous sommes aussi d'opinion que les instituteurs chargés " de la morale continuent de prendre part à l'enseignement reli- " gieux. Nous regarderions un changement d'instituteur pour l'en- " seignement religieux, de la morale, ou des autres matières ensei- " gnées à l'école, comme préjudiciable à ce dernier enseignement. "

Ailleurs, dans leur rapport, les commissaires de Sa Majesté pro- clament " que la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'uni-

(1) Les *Board schools* sont les écoles d'Etat, ainsi nommées par opposition aux écoles confessionnelles.

“ que fondement certain de la morale,” et que “ le seul moyen de donner un enseignement religieux et moral à l'école est d'utiliser les services du personnel enseignant;” en conséquence il faut graver au cœur des directeurs, des instituteurs et des enfants, l'importance de cet élément essentiel de l'éducation.”

D'accord avec ces conclusions, Lord Salisbury disait à Nottingham, en 1889 : “ Je donnerais volontiers la plus grande liberté qui puisse être accordée à toutes les croyances en ce pays, d'enseigner comme ils le jugent convenable, ce qu'ils estiment être les plus hautes vérités du christianisme qu'elles professent. Pour ce qui est de mon idéal, . . . ce serait de permettre à chaque citoyen de payer ses impôts en faveur de l'enseignement religieux de son choix. Cela me paraît le vrai système. . . Il est insupportable de penser que l'Etat, comme le censeur du gouvernement russe, puisse retrancher de notre religion telles parties dont ne s'accoutument point ses principes sécularisants.” (1)

En 1891, le parlement anglais fut appelé à prendre en considération certaines modifications à la loi scolaire de 1870. Nul dans ces augustes assemblées n'osa combattre l'idée de l'enseignement religieux dans les écoles. A la chambre des Lords cet aspect de la question reçut une attention particulière. Il s'y prononça des paroles remarquables à tous égards. Nous citerons celles du duc d'Argyle, un presbytérien. Elles sont un hommage à l'attitude des catholiques sur ces questions, et la flétrissure du système des écoles sans Dieu, inauguré malheureusement il y a quelques années dans les colonies australiennes, et dont les funestes résultats ont déjà provoqué dans les esprits une salutaire réaction : “ A Victoria, disait le noble lord, “ les catholiques romains ont eu le grand honneur d'être seuls à se lever, et à se refuser d'abattre dans leurs écoles l'éternel étendard de la conscience. Cette résistance des catholiques, j'aime à le croire, peut devenir le germe d'une forte réaction contre l'entière sécularisation, contre ce que j'ose appeler le caractère absolument païen de l'éducation dans la colonie.”

Pour continuer notre enquête par les pays de langue anglaise nous passerons aux Etats-Unis. Ici nous serons bref. Nous avons déjà établi dans la *Revue* (2) le caractère religieux qu'avaient à

(1) Lettre de Sir Chs. H. Tupper, dans la *Minerve* du 6 nov. 1895.

(2) *Revue Canadienne*, livraison avril 1894.

l'origine les écoles chez nos voisins. Nous ne referons pas ce travail. Il convient toutefois de rappeler cette pensée de Washington : " Quelque concession que l'on puisse faire à l'influence de l'éducation supérieure sur les esprits, la raison et l'expérience nous défendent de nous attendre à ce que la morale naturelle puisse prévaloir sans les principes religieux." Washington n'est ici que l'écho des sentiments qui avaient existé avant lui dans la Nouvelle-Angleterre, et qui demeuraient au fond des âmes lorsqu'il jeta les fondements de la grandeur de sa nation. La déviation depuis cinquante ans est manifeste. Durant cette dernière période, l'instruction religieuse a été tellement négligée que des publicistes américains et protestants n'ont pu garder le silence ; ils ont comparé leurs écoles à des foyers de démoralisation et d'infidélité. Il se fait une réaction ; on en a la preuve dans l'augmentation du nombre des écoles confessionnelles et des élèves qui les fréquentent. Le gouvernement britannique a confié, vers 1890, la mission de faire une enquête sur les écoles des Etats-Unis, à un M. Fitch, inspecteur des écoles préparatoires en Angleterre. M. Fitch constate dans les conclusions de son rapport que les écoles privées et confessionnelles—malgré qu'elles n'aient d'autres ressources que les contributions volontaires des familles—augmentent dans des proportions prodigieuses, tandis que l'augmentation des écoles gouvernementales reste insignifiante.

La même réaction se produit en d'autres pays. Ainsi la Belgique, qui pendant longtemps a gémi sous le joug maçonnique d'un Frère-Orban, s'est relevée de sa disgrâce. Son système scolaire repose maintenant sur les idées catholiques. Aussi, quel résultat ! En dix ans, le nombre des élèves fréquentant les écoles a doublé.

La Hollande, en 1889, a vu les conservateurs catholiques et protestants s'unir pour établir dans leur pays le système des écoles séparées, avec l'enseignement religieux à sa base.

Au Canada, les populations sont encore chrétiennes, et ni l'indifférence ni l'incrédulité n'ont encore pu chasser officiellement la religion des écoles. Aux protestations des catholiques se sont jointes celles des corps protestants les plus nombreux.

En 1889, à une assemblée générale des Presbytériens, on adoptait des résolutions au cours desquelles on disait que c'est " un tort sérieux de faire à l'instruction séculière la place si large qu'il en résulte une sorte d'éclipse pour le christianisme," et que c'est la

ferme croyance de l'assemblée " que la Bible doit être dans les écoles publiques la matière d'un enseignement régulier et systématique."

La règle suivante a été adoptée par le Synode général de l'Eglise d'Angleterre, en ce pays, au cours de ces dernières années : " L'enseignement religieux dans les écoles publiques est absolument nécessaire pour atteindre les fins véritables de l'éducation, et pour préserver les intérêts les plus hauts de la nation."

Ah ! nous n'oublions pas, en reproduisant cette expression de la pensée protestante en notre pays, que beaucoup de ceux qui s'en réclament ne se font pas un grand point d'honneur d'y être fidèles jusqu'au bout. Mais que nous importe leur désertion, leurs contradictions ou leurs outrages, lorsqu'il s'agit simplement comme dans cette étude, de constater un fond d'idées. Ces étranges revirements peuvent servir à mettre en évidence leur inconscience en matières religieuses ou leur déloyale hostilité. Leurs déclarations restent, néanmoins, comme l'expression d'un sentiment ou d'une doctrine. Nous conservons le droit de les citer à cette enquête et de nous en servir dans la défense de la grande cause de l'éducation chrétienne, arbitrairement et violemment assaillie par l'Etat dans la province du Manitoba.

Par l'histoire, par l'action des peuples et les enseignements de leurs hommes d'Etat ou de leurs savants, nous avons voulu, dans un résumé trop long pour l'espace dont nous disposons, trop court pour donner à cet essai son juste développement, établir en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles, une tradition constante, datant même d'avant l'ère chrétienne, et se continuant jusqu'à nos jours. Nous n'avons pas espéré faire des conversions. Les lecteurs de la REVUE CANADIENNE sont gagnés d'avance aux idées catholiques. Néanmoins, du lointain de ces longs siècles retentissent à nos oreilles de bonnes et incontestables leçons. Nous vivons à une époque où l'on dédaigne facilement la tradition. Il semble qu'avec nous les expériences n'aient jamais été faites ou qu'elles soient toujours à recommencer. C'est la loi de ce qu'on est convenu d'appeler le progrès moderne. Hélas ! que de destructions et de ruines a déjà si haut et si tôt amoncelées ce funeste orgueil de notre temps ! On se rappelle l'exclamation de Jules Simon : l'âme de la France est à refaire. Nous n'en serons jamais à cette peine au Canada, si, d'accord avec notre passé, fidèles à la voix de



l'histoire universelle qui n'est que l'écho de la conscience humaine, nous savons nous garder des rêves et des perfidies des novateurs modernes, et maintenir en bas comme en haut de l'enseignement public Celui qui est le Maître des sciences comme Il l'est des nations et des âmes.

*J. A. Bernier*



**MINETTE**

d'après S. Anderson

## LE LYS DE LA MONTAGNE

---

**S**UR la route nationale qui conduit de Remiremont à Bussang, dans cette riante vallée qu'au sortir de sa source arrose la claire Moselle, se trouve le village de R. . . Siège d'un bail- lage avant la Révolution, ce village, depuis, a beaucoup perdu de son importance. La tradition, appuyée de la découverte de maints vestiges, veut que sur l'emplacement occupé par cette localité, ait existé un *oppidum* romain.

Ruisseau d'abord, la Moselle écarte peu à peu ses bords en même temps que s'élargit la vallée entre sa double file de monts, que cou- ronnent les noirs sapins. Les pentes, où pousse le genêt d'or, sont semées de maisons blanches ; quand vient l'époque des longues veil- lées la lampe éclaire chaque foyer ; par les nuits sombres, ces lu- mières semblent autant d'étoiles, tombées de quelque écrin des cieux.



Il y a déjà bien des années de cela, un été, j'étais allé revoir les sites aimés des montagnes des Vosges : St. Amé, Gérardmer et son lac, le Schlucht ; pour rayonner ensuite l'autre vallée, depuis les bal- lons de St-Maurice et de Servance jusqu'au coquet Remiremont et son St-Mont, le Val d'AJol et la riante Plombières, d'où l'on entend les oiseaux ramager dans les bois.

Mon bonheur était d'aller vagabonder en pleine forêt, d'y respirer l'air balsamique et résineux des sapins. Un jour que parti de R. précisément, je rentrais d'une de ces excursions un peu avant le déclin du jour, à peine sorti de l'orée du bois et longeant une ravine assez profonde, j'entendis monter une voix fraîche de jeune fille une voix d'enfant chantant un cantique. Je m'arrêtai pour écouter.

Dans la quiétude du soir, le grand silence de cette solitude où, comme de mystérieux bruits d'ailes, passaient des souffles légers venant de la forêt voisine, cette voix pure d'enfant avait un charme pénétrant qui me gagna.

Un roc bordant le chemin surplombait le ravin. Je m'avançai avec précaution ; au fond, j'aperçus d'abord une vache rousse tondant l'herbe tendre qu'arrosait un filet d'eau limpide ; puis, assise dans une niche formée par l'anfractuosité du roc, la bergère. Mon ombre, projetée sur le vert tapis d'émeraude, fit lever la tête à l'enfant. A ma vue, elle se tut.

— Bonjour, Mademoiselle, lui criai-je, voulez-vous me permettre d'aller boire à la source qui coule là, près de vous ?

— Descendez par ici, Monsieur, me dit-elle en désignant de l'index un sentier que je n'avais pas aperçu ; ce sera plus facile.

Lorsque je fus près, l'enfant reprit : “ Vous avez chaud, un verre de lait tiède serait peut-être préférable à cette eau.

Sans attendre ma réponse et joignant l'action à la parole, elle prend un verre placé sur une pierre plate à côté d'elle et se met en devoir de traire la vache. Je profite de ce moment pour la considérer. La bergerette est mignonne pour une paysanne ; une *béguinette* blanche encadre son charmant visage, emprisonne ses cheveux dont les bandeaux forment un cadre or pâle à son front blanc, où brillent deux yeux doux, taillés dans l'azur le plus pur. Quel délicieux modèle, pensai-je pour une Jeanne d'Arc ou une vierge de Nanterre enfant. Sur la paroi de la niche naturelle qu'elle venait de quitter, était appendue une image de l'Immaculée Conception, entourée d'une couronne de fleurs des champs.

La fillette me présente le verre de lait écumeux. A son cou et retenu par un ruban de velours, pend un médaillon d'argent encadrant le S.-C. de Marie avec la légende : *Spes unica* !

— Vous aimez beaucoup la Vierge, lui demandai-je après avoir bu

— Oh oui ! c'est ma bonne protectrice, et, en même temps, elle porte le médaillon à ses lèvres.

C'était dit avec un tel accent de conviction, et il y avait dans ses yeux une telle irradiation de tendresse et d'amour, que je me sentis tout remué.

— Comment vous appelez-vous, Mademoiselle ?

— Mélanie.

— Et vous demeurez près d'ici ?

— Voilà notre maison, là-bas, sous ces deux grands hêtres. Nous l'habitons, maman et moi.

— Vous avez perdu votre père ?

— Oui, Monsieur, depuis trois ans.

Le dirai-je ? j'éprouvai comme une impression de regret au moment de quitter la bergerette. Cette fleur candide, ce blanc lys de la montagne semblait purifier l'air autour d'elle et répandre comme un céleste parfum.

En disant adieu à Mélanie, je voulus lui glisser une petite pièce blanche dans la main, mais elle retira vivement celle-ci.

— Pardon, Monsieur, nous sommes pauvres, mais chez nous l'hospitalité ne se paie pas. Ne me gêtez pas le plaisir que j'ai eu en vous voyant accepter mon verre de lait.

— Que la bonne Vierge, que vous aimez tant vous ait en sa sainte garde, mon enfant. Si vous pensez encore demain à l'étranger, voudriez-vous dire un *Ave Maria* pour lui ?

— Bien volontiers.

— Adieu.

J'escaladai le talus et m'éloignai, en emportant au fond de l'âme une impression délicieuse. Le lendemain je reprenais le chemin de la grande ville.

\* \* \*

Les circonstances de la vie m'empêchèrent de retourner dans les Vosges l'année suivante, ainsi que je me l'étais promis ; trois autres années s'écoulèrent encore lorsqu'enfin un événement inattendu me rappela forcément dans la vallée de la Moselle au commencement de l'hiver.

L'aspect de cette nature alpestre, alors que le manteau d'hermine a remplacé la robe de verdure et de mousse, n'est pas sans charme et surtout sans grandeur. Blancs sont les coteaux, blancs les chemins, blanches les maisons ; les cygnes des cieus ont répandu partout une épaisse couche de duvet. La forêt sombre et impénétrable domine de son dôme étincelant de givre la vallée profonde, et les vierges druidiques viennent y pleurer le Teutatès des aïeux ; les sapins exhalent des plaintes étranges.

Le soir on fait cercle autour du poêle de faïence, où flambe un feu de tourbe sèche et plus souvent de bois de hêtre. Les vieux racontent aux jeunes des histoires du temps passé, tandis qu'au dehors la bise souffle et hurle, la neige foulée geint sous le pas du passant, sous la roue du chariot.

\* \* \*

C'est par une de ces froides soirées, au ciel richement diamanté que, dans sa chambre bien chauffée, je devisais avec le curé de R. . . tout en dégustant une tasse de thé mélangé de fleurs de tilleul. Le tour de la conversation m'amena à lui parler de mon précédent voyage dans la vallée de la Moselle. Naturellement, je n'oubliai point ma rencontre avec Mélanie et lui dis combien la candeur et la piété de l'enfant m'avaient impressionné.

“ Elle doit avoir maintenant environ quinze ans, ajoutai-je, vous la connaissez certainement, M. l'abbé.

— Il y a seulement deux ans que j'exerce mon ministère dans cette commune et, plusieurs mois déjà avant que je vinsse à R. . . l'enfant dont vous me parlez avait pris le chemin du ciel. Cependant, continua le prêtre dont la physionomie changea tout à coup d'expression, je reconnais votre petit bergère au portrait très fidèle que vous venez de tracer.

A mon air d'étonnement, le vieillard sourit, puis reprit d'une voix grave :

— Oui, j'ai vu Mélanie, telle que vous venez de me la dépeindre, avec son fichu bleu et le médaillon pendu au cou. Je l'ai vue avec son visage pur, ses yeux à l'expression angélique et je comprends l'impression qu'elle fit sur vous. Puisque son souvenir vous intéresse à ce point, je vais vous conter une histoire, mais à la condition que, si vous la publiez un jour, ce ne sera qu'après ma mort.

Je fis la promesse et le prêtre commença ainsi son récit ; les ans écoulés depuis ne l'ont nullement effacé de ma mémoire.

\* \* \*

“ C'était au mois de Janvier dernier, il y a par conséquent près d'un an, je fus réveillé dans la nuit par un coup de sonnette, quel qu'un, me dis-je, qui vient chercher les secours de la religion pour un mourant. Sans perdre de temps, je saute à bas du lit et commence à m'habiller, pendant que Françoise tirait les verrous. Deux minutes après, la gouvernante frappait à ma porte.

— M. le curé, c'est une jeune fille, presque une enfant, qui vient vous demander de porter les sacrements à sa mère mourante.

Un instant après, j'entrais dans la salle où la messagère attendait

Je trouvai, en effet, une petite paysanne, laquelle me dit aussitôt : M. le curé, ma mère se meurt : partons vite, je vous en prie, si vous voulez arriver à temps.

— Où demeurez-vous, mon enfant,

— Tout en haut de la colline de M.

Je fus saisi d'étonnement. Vous savez que, par le beau temps, il faut plus d'une heure pour gravir la montagne et arriver au point indiqué ; mais la neige tombait depuis deux jours et les chemins devaient être impraticables.

— Comment avez-vous fait pour venir par cet affreux temps et la nuit encore ? qui vous a amenée ?

— Personne. M. le curé. Je ne crains pas ; la bonne Vierge m'a assistée.

Je vis qu'elle pressait dans sa main un médaillon attaché à son cou.

— Allez vite réveiller Baptiste, dis-je à la gouvernante.

— C'est inutile, M. le curé, reprend la fillette ; nous perdrons du temps. Je vous guiderai ; partons, je vous en prie.

Il y avait un tel accent de prière et de conviction à la fois dans la voix de l'enfant que je fis comme elle le désirait. Après m'être muni des saintes espèces et des saintes huiles, nous nous mîmes en route.

La neige tombait à gros flocons et le vent nous la chassait en plein visage. Au fur et à mesure que nous gravissions, la frayée disparaissait et la montée devenait plus roide. Un moment, je m'arrêtai tout aveuglé et hors d'haleine également. Je n'ai plus vingt ans.

— Donnez-moi la main M. le Curé, me dit la petite paysanne : je connais tous les accidents de terrain, chaque tournant du chemin et vous guiderai.

Ce disant elle me prit elle-même la main. Au contact, je sentis aussitôt comme un sang plus vif couler dans mes veines ; en même temps j'éprouvai une sensation des plus douces et indéfinissable, telle que je n'en ai jamais ressentie.

\*  
\* \*  
\*

A ce point de son récit, le narrateur, visiblement ému, fit une pause ; je vis ses lèvres remuer et épeler une prière. Emotionné moi-même, j'attendis sans rien dire qu'il reprît la parole. Il continua en ces termes :

Parfois nous avons de véritables avalanches à traverser ; mais je ne sentais plus la fatigue. A chaque pression de main de l'enfant, dont les petits pieds effleuraient la neige sans y laisser d'empreinte, les forces me revenaient et, en même temps, j'éprouvais cette sensation de bien-être dont je viens de vous parler. De la main libre, ma conductrice pressait constamment le médaillon, le portant souvent à ses lèvres avec un transport non dissimulé.

— Quel est ce médaillon ? lui demandai-je.

— Voyez : *Spes unica*, dit-elle, et je vis ses yeux bleus rayonner d'un éclat céleste. N'ayez crainte, M. le curé, continua Mélanie, la bonne Vierge nous aide et bientôt nous arriverons.

Pouvais-je douter que la sainte Vierge nous aidait réellement ? Les étoiles éclairaient bien la nuit de leur tendre clarté ; seulement, la neige tombait si drue que l'on ne distinguait rien à plus de trois pas devant soi. Aucune trace dans cette blanche uniformité indiquant la direction à suivre, et je n'étais pas encore familiarisé avec ces sentiers de la montagne. Sans la main qui me conduisait, j'eusse pu m'égarer vingt fois avant d'arriver à destination.

Enfin nous sommes devant le logis de la veuve. Mélanie pousse la porte d'entrée, laquelle s'ouvre comme d'elle-même. Nous traversons le vestibule, guidés par la lumière de ma lanterne, puis, me désignant une porte : " Entrez, M. le curé, dit-elle, ma mère est-là."

Je pénètre dans la pièce, pâlement éclairée par une lampe. " Un prêtre ! exclama la malade en m'apercevant ; mon Dieu, soyez béni !

Tout en m'approchant du lit, je regarde si ma conductrice m'a suivi, mais je ne la vois pas, ce qui ne m'étonne qu'à demi. Sans perdre un instant, je commence l'œuvre de mon ministère.

Dans la journée, la paysanne avait été atteinte d'un malaise subit, inexplicable. S'étant mise au lit, elle n'avait plus eu la force de se lever et, par conséquent, d'appeler une voisine pour avoir assistance.

Après avoir reçu les sacrements, la malade, qui malgré son extrême faiblesse avait conservé pleine connaissance, me demande comment j'avais été prévenu, qui était allé me chercher.

— Votre fille, répondis-je.

— Ma fille ? Impossible, M. le curé, elle est morte depuis bientôt deux ans.

A ce moment, mes regards tombent sur un objet accroché à la paroi, à la tête du lit.

— Quel est ce médaillon ?

— C'est une relique de mon enfant.

— Parfaitement, elle portait ce médaillon au cou et avait l'habitude n'est-ce pas ? de le prendre dans la main en le pressant contre sa poitrine.

— Oui, en effet, ma fille avait un grand amour pour la sainte Vierge.

— Eh bien, c'est elle qui lui a permis de venir me chercher et de me conduire ici, jusqu'à la porte même de votre chambre.

Je dépeignis alors à la mourante les traits, les gestes, les vêtements de la petite paysanne.

— Oui, c'est elle, c'est elle murmura la pauvre mère en joignant les mains. Mélanie, ma chère Mélanie, je vais donc te revoir ?

Aux premières blancheurs de l'aube s'éteignit doucement, le visage souriant comme dans une agréable vision, la brave paysanne. Son âme s'envola au ciel accompagnée de l'angélique guide qui avait voulu, auparavant, pourvoir sa mère du saint Viatique.

Ainsi, dit en terminant le bon vieillard, ne pouvant cette fois retenir deux grosses larmes, vous avez connu Mélanie ange de la terre ; sous le même extérieur, je l'ai connue, moi, alors qu'elle était devenue ange du ciel. Quand ma dernière heure sonnera, pour le grand voyage, j'espère que sa petite main reviendra me guider encore.

Depuis un an le curé de R. . . a aussi rendu sa belle âme à Dieu. Je me suis souvenu de son histoire.

*Eug. Aubert*



# LES JESUITES et la NOUVELLE-FRANCE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. (1)

**S**ALUONS avec respect, je dirai plus, avec reconnaissance, cette œuvre magistrale que le R. P. de Rochemonteix vient de livrer à la publicité. Trois gros volumes remplis de faits intéressants au plus haut degré, documentés avec un soin extrême et une profusion presque étonnante, écrits dans un style alerte, vivant, naturel, telle est l'œuvre qui s'offre à moi, et que je m'efforcerai de faire connaître aux lecteurs de la *Revue Canadienne*.

Le P. de Rochemonteix a eu l'œil ouvert sur toutes les nouveautés historiques, il a tout vu, tout lu : histoires générales et locales, biographies, voyages, relations, mémoires, articles de journaux et de revues, archives des bibliothèques publiques de France et d'Angleterre, correspondance entre les missionnaires du Canada et le Général de la Compagnie, catalogues de la province de France, nécrologes-manuscripts restés inédits, les Lettres Annuelles (*Litteræ Annuæ*) l'*Histoire* de la Société du P. Jouvancy, etc., etc. Etant donné le fait qu'un livre historique a d'autant plus de valeur qu'il est plus richement documenté, qu'il s'appuie sur un plus grand nombre de pièces probantes, celui-ci doit acquérir à nos yeux une portée absolument indiscutable.

Pas n'est besoin de dire que cette œuvre reflète les plus purs sentiments de patriotisme religieux et national. L'éminent écrivain est français d'origine, mais il s'est fait *canadien* pour la circonstance, et c'est, à mes yeux, l'un des plus grands mérites de son ouvrage. Qu'il nous soit permis de l'en féliciter.

Louons aussi la parfaite aisance avec laquelle le Père conduit la trame de son récit à travers l'enchevêtrement des pièces qu'il a étudiées et dont il a su tirer bon parti pour redresser certaines opinions risquées, et relever des assertions généralement reçues et

(1) D'après beaucoup de documents inédits, par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus. Avec portraits et cartes. Paris, Létouzey et Ané, éditeurs, 1895, 3 volumes in-octavo. T. I., LXIV, 488. T. II, 536. T. III, 694 pp.

docilement transmises jusqu'à nos jours sur la foi d'écrivains plus ou moins bien renseignés.

\*  
\*  
\*

Dans l'*Introduction*, qui est comme le portique de ce superbe monument élevé à la vérité historique, le R. P. de Rochemonteix nous dit qu'en écrivant l'histoire de la Compagnie de Jésus, il a fait en même temps celle de la colonie, car, ajoute-t-il, " la Société et la Colonie sont restées inséparables, mêlées l'une à l'autre, vivant l'une par l'autre, et s'aidant mutuellement. Le clergé séculier et les communautés religieuses d'hommes et de femmes ont également une place dans ce travail ; ils ne pouvaient ne pas l'avoir."

Le R. Père a eu l'heureuse inspiration de placer dans cette *Introduction* tout ce qui a trait à la suppression des *Relations* des Jésuites. C'est le dernier mot sur cette question que tant d'écrivains ont maltraitée, soit malicieusement, soit par ignorance. Les uns ont vu, dans ce fait, la main de Louis XIV ou de son ministre Colbert ; les autres ont cru que le coup était parti du Canada ; d'autres enfin se sont imaginé que les Jésuites, redoutant l'accusation de grossir le chiffre des conversions opérées parmi les sauvages, décidèrent *motu proprio* de mettre fin à l'impression de ces récits qui pouvaient en fin de compte tourner au préjudice de la Compagnie. Autant de racontars que le P. de Rochemonteix démolit en deux coups de plume.

On sait ce qu'il faut penser de la valeur intrinsèque et de la portée des *Relations*. Les écrivains étaient des hommes d'élite. Le supérieur de la mission canadienne en était le principal collaborateur. Les Pères Biard, Le Jeune, Vimont, Jérôme Lalemant, Brébeuf, Paul Ragueneau, LeMercier, de Quen et Dablon, furent les auteurs de ces récits vraiment attachants, propres à ranimer la foi et à intéresser la piété. On y trouve en outre une masse de renseignements sur la géographie du pays, et l'on est toujours étonné de les voir aussi exacts et aussi complets. Mais on serait peut-être tenté de leur reprocher le silence sur les questions politiques et religieuses, si on ne savait que les Pères n'avaient d'autres vues que de faire connaître les progrès de leurs missions. Du reste, leur appartenait-il de jeter en pâture au public des difficultés et même des scandales dont le récit n'eût pas tourné à l'honneur de l'Eglise, ni au bien des âmes, ni à l'intérêt de la colonie ? En se taisant sur

toutes ces misères intestines, en reléguant dans l'ombre ces démêlés entre les principaux personnages de la colonie, n'agissaient-ils pas avec sagesse, avec prudence ? Les Jésuites "ne prétendaient pas écrire tout ce qui se passait en ce pays, mais seulement ce qui tenait au bien de la foi et de la religion." (1)

Mais, se demandera-t-on, pour quels motifs les *Relations* ne furent plus imprimées après 1672 ? La réponse est bien simple : c'est Rome qui le voulut ainsi, afin de calmer les esprits que la question des rites chinois avait surchauffés. La Propagande décréta, le 19 décembre 1672, "qu'à l'avenir aucun livre ou écrit sur les missions ne serait publié sans une permission écrite de la sacrée Congrégation." Ce décret fut confirmé le 6 avril 1673, par un bref pontifical du pape Clément X.

Les Jésuites se soumirent à l'autorité et on cessa d'imprimer les *Relations*. Cependant les Supérieurs de la mission du Canada continuèrent à les envoyer à Paris, et elles existent encore manuscrites dans les archives de la Société.

\* \* \*

Le Père consacre un long chapitre préliminaire à narrer les événements relatifs aux premières missions des Jésuites en Acadie. Il en profite pour remonter jusqu'aux origines de la Nouvelle-France, et nous voyons tour à tour figurer Jacques Cartier, Chauvin, Aymar de Chastes, de Monts et Champlain. Tout y est rapporté fidèlement et il nous est agréable de constater que l'écrivain ne donne aucune fausse note ; rien n'y détonne, comme il arrive bien trop souvent chez les auteurs étrangers qui écrivent sur le Canada.

Il n'y eut, à proprement parler, que deux missions acadiennes, de 1604 à 1613 : Port-Royal et Saint-Sauveur. Toutes deux succombèrent faute de ressources et surtout grâce au calvinisme, qui mit tout en œuvre pour entraver l'influence du catholicisme en ces lieux. Mauvaise organisation, chicanes religieuses, irruption subite des Anglais, toutes ces causes réunies devaient ruiner à tout jamais la colonisation d'un pays riche, peuplé de sauvages pacifiques et dociles à la voix des missionnaires.

L'éminent historien termine ce chapitre par ces judicieuses réflexions :

"Telle fut l'issue de la première mission des Jésuites au Canada

(1) Lettre du P. LeJeune 1635.

Elle périt dans un acte de piraterie, par un obscur coup de main, au mépris de toutes les lois et au préjudice de l'honneur de l'Angleterre. La France ne jugea pas à propos de venger l'insulte faite à son drapeau, ni de demander réparation des dommages causés à ses nationaux par l'inqualifiable agression d'Argall ; ce fut une faute irréparable. A partir de ce moment s'ouvrait dans l'Amérique du Nord la lutte de l'Angleterre contre la France, lutte sournoise et persévérante, qui devait, un siècle et demi plus tard, se terminer sur les plaines d'Abraham par la mort héroïque de Montcalm et la perte définitive de la colonie française du Canada." (1)

\* \* \*

Comme, de tout temps, il semble avoir été de bon goût de déchirer les Jésuites, même ceux du Canada, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Père de Rochemonteix ne perde aucune occasion de faire la lumière sur certains points que la malignité ou l'ignorance, peut-être l'une et l'autre, a fini par rendre obscurs. C'est un des traits caractéristiques de son œuvre de chercher la vérité historique et de savoir la découvrir où elle se cache. Il est véridique en toutes choses, parce qu'il est consciencieux.

Chaque historien a son caractère particulier.

Dans Michelet la poésie déborde.

Augustin Thierry est peintre avant tout ; sa phrase est remarquable de netteté et de coloris.

L'histoire de Guizot renferme tout un système philosophique.

Thiers est le narrateur par excellence, avec la clarté comme note prédominante.

Le P. de Rochemonteix est polémiste, mais sans exagération, toujours avec mesure. Il tient dans sa main un glaive dont les blessures pourront être douloureuses pour les uns et salutaires à d'autres. S'il l'avait voulu, il l'eût enfoncé davantage, mais il use de modération au moment où l'on pourrait s'imaginer qu'il va porter un coup mortel. Il s'arrête même, et on lui en sait gré. *Ne quid nimis*, a dit Térence, voilà un sage conseil que l'historien de la Compagnie de Jésus en Canada a suivi à la lettre.

Il aurait eu beau jeu cependant, lorsqu'il en arrive à traiter ces questions irritantes où les Jésuites se trouvent tout particulièrement concernés, alors que des adversaires peu scrupuleux leur re-

(1) *Les Jésuites et la N. F.* t. 1, p. 24.

prochaient de l'ambition, la recherche des biens périssables de ce monde, et cent autres motifs aussi absurdes les uns que les autres. Le Père ne recule devant aucune de ces accusations, il fait face à ses adversaires, et il a bientôt réussi à les terrasser, armé qu'il est jusqu'aux dents de ses documents poudreux mais authentiques, qui reposent depuis des siècles dans les archives de sa compagnie à Rome ou dans celles des bibliothèques publiques de France.

Prenons comme exemple la fameuse accusation portée contre les Jésuites d'avoir fait le commerce des pelleteries avec les sauvages à l'instar du plus vulgaire coureur de bois. Ne pouvait-il pas à cette occasion écraser Frontenac, leur adversaire le plus acharné comme le plus redoutable ? Mais c'est à peine s'il fait mention de cette calomnie dans la bouche et dans les écrits du gouverneur." Il obéissait, dit-il, à un moment de mauvaise humeur, et sûrement à son antipathie pour les Jésuites." Disons aussi que tous les accusateurs des missionnaires venaient d'être mis à leur place par le Père, et *la conversion du castor* jurait énormément dans la bouche de Frontenac.

Disons un mot de cette trop célèbre question qui a tant de fois ameuté les esprits contre les Jésuites. Le R. Père de Rochemonteix débute ainsi :

" Le coup partit de France ; la jalousie, l'intérêt et la haine n'y furent pas étrangers. On accusa ces hommes vraiment apostoliques, qui avaient renoncé à tout et quitté tout pour aller convertir et civiliser les sauvages dans leurs profondes forêts, de trafiquer sur les pelleteries. Cette accusation, tout invraisemblable qu'elle fût, émut profondément le P. Etienne Binet, provincial de Paris. Il en écrivit aussitôt au P. Le Jeune et lui rappela l'ordonnance de la septième congrégation générale de la Compagnie, qui défend aux religieux toute sorte de commerce ou de négoce, sous quelque prétexte que ce soit. Le vigilant supérieur envisageait la question du commerce avec une délicatesse si scrupuleuse qu'il tenait à en écarter même l'ombre de ses inférieurs. D'autre part, quelques pères de la province de France, déraisonnablement inquiets, écrivaient en même temps au P. Le Jeune : " Ne regardez même pas du coin de l'œil, ne touchez pas du bout du doigt la peau d'un seul animal de prix." (1)

" Le P. Le Jeune n'avait pas besoin d'être rappelé au devoir ni

(1) *Relation* de 1636, p. 49.

d'être instruit des lois de l'Eglise. Il connaissait les ordonnances de son ordre qui défendent aux Jésuites le négoce, les prohibitions plus d'une fois renouvelées par les saints canons, et, en dernier lieu, par la bulle *Ex debito pastoralis* du pape Urbain VIII, en date du 22 février 1633, interdisant de nouveau le commerce à tous les missionnaires des différents ordres. . . . Il répondit donc à son Provincial : "Gagner quelque pauvre sauvage à Dieu et à l'Eglise, c'est tout notre trafic en ce nouveau monde ; nous ne chassons qu'à cela en ces grands bois, et nous ne faisons autre pêche sur ces larges fleuves. . . . (1) Et, profitant de la circonstance, il explique au P. Binet la grande différence qui existe entre l'*usage* et la *vente* des pelleteries au Canada. L'usage est permis et ne constitue aucunement le commerce proprement dit : on se sert des pelleteries comme de monnaie courante pour se procurer, à meilleur marché et plus commodément, les objets de première nécessité ; on s'en sert aussi comme de vêtements ou comme partie de vêtements ; et, *après qu'on s'en est servi*, ajoute le P. Le Jeune, ces peaux de castor, de loutre, c'est de l'or et de l'argent tout fait. (2) La Compagnie de la Nouvelle France n'interdit pas cet usage des pelleteries, ni comme monnaie, ni comme vêtements ; elle en défend seulement la *vente* hors des limites de la Colonie ; elle veut que *ces peaux reviennent finalement dans ses magasins et ne passent la mer que sur ses vaisseaux* ; elle a seule le droit de faire le commerce, et seule elle le fait. "Voilà tout le profit que nous tirons ici de la pelleterie et des autres raretés du pays, tout l'usage que nous en faisons !

Les calomniateurs désarmèrent, mais après la mort de Louis XIII et de Richelieu, ils revinrent à la charge avec une vigueur nouvelle. Cette fois ce fut le P. Vimont qui écrivit à son Provincial, au nom de tous ses confrères du Canada. "Ceux qui croient, dit-il, que les Jésuites vont en ce bout du monde pour faire trafic de peaux de bêtes mortes, les tiennent fort téméraires et dépourvus de sens, de s'aller exposer à de si horribles dangers pour un bien si ravalé. Il me semble qu'ils ont un cœur plus généreux, et que Dieu seul et le salut des âmes est capable de leur faire quitter leur patrie et la douceur de la France, pour aller chercher des feux et des tourments au milieu de la barbarie." (3)

(1) *Relation* de 1635, p. 73.

(2) *Ibid.*

(3) *Relation* de 1643, p. 82.

Suit une attestation rédigée et signée par les Directeurs et Associés de la Compagnie de la Nouvelle-France, dont la portée aurait dû être mieux comprise de l'autre côté de l'Océan. Ces Messieurs déclaraient que les Jésuites "n'avaient aucune part au trafic des marchandises."

Les *Provinciales*, publiées treize ans plus tard, ramenèrent sur le tapis cette question que l'on aurait pu croire enterrée à tout jamais. Le P. Nickel, général des Jésuites, fit une enquête sérieuse, et ne trouva aucun fondement à ces accusations contre les missionnaires du Canada.

Dans la Nouvelle-France, quelques voix timides hasardèrent les mêmes accusations. Ce fut tout d'abord l'intendant Talon, qui écrivait, en 1667, au ministre de la marine : "La plupart des Jésuites sont employés aux missions étrangères pour la conversion des sauvages ; ouvrage digne de leur zèle et de leur piété, s'il est exempt du mélange de l'intérêt, dont on les dit susceptibles pour la traite des pelleteries qu'on assure qu'ils font aux Outaouaks et au Cap de la Magdelaine, ce que je ne sais pas de science certaine." (1)

De son côté, Frontenac écrivait à Colbert, le 2 novembre 1672, que les Jésuites "songeaient autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes." Celui qui lançait une aussi noire calomnie à la tête de nos braves missionnaires, était le même qui pratiquait le commerce de l'eau-de-vie malgré les défenses du roi.

Mgr de Laval prit la défense de ses zélés coopérateurs à l'œuvre évangélique. Il adressa au pape Alexandre VII un éloge bien mérité de nos missionnaires Jésuites.

Les sauvages montrèrent plus de justice que Frontenac et Talon. "J'étais chargé de pelleteries, disait un chef sauvage au gouverneur de Boston, et la Robe noire française ne daigna pas seulement les regarder." "L'on ne peut s'empêcher d'admirer, écrit le P. de Rochemonteix, la haute idée qu'avaient les sauvages de ce Français, à la Robe noire, d'une grande simplicité évangélique, détaché de tout et désintéressé, qui ne daignait pas seulement regarder les pelleteries des Indiens. S'il eût tout sacrifié, famille, pays, repos et vie à un désir froidement calculé d'accroître par le trafic de quelques peaux de castor les richesses de son ordre, il faut avouer

(1) *Mémoire* de M. Talon à Colbert, en 1667.

qu'il eût *cherché une bien vaine récompense d'une bien triste vanité.*" (1)

\* \* \*

Une autre question qui n'a pas moins passionné les esprits, en France et en Canada, est la *francisation* des sauvages. Les ennemis des Jésuites prétendaient que la Compagnie de Jésus s'opposait systématiquement à tout contact entre les Français et les sauvages, dans le but de conserver ou d'acquérir de l'influence sur les tribus sauvages, sans que les autres pussent la partager. "Bientôt, dans l'entourage de Louis XIV, *la langue française et les coutumes françaises au Canada* devinrent le mot d'ordre. A entendre ces civilisateurs d'antichambre, c'était là le seul moyen de civiliser les sauvages, de leur inspirer les nobles sentiments d'honneur et de justice, et d'en faire des amis de la France, de vrais Français. Ils ne comprenaient pas ou feignaient de ne pas comprendre qu'on pût attacher les Indiens à la France en les attachant à Jésus-Christ. Et cependant, "si la France, dit Chateaubriand, vit son empire s'étendre en Amérique par de là les rives du Meschacébé, si elle conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais unis, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites." Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre rendirent eux-mêmes justice aux missionnaires du Canada, quand ils les représentèrent dans leurs dépêches comme leurs plus dangereux ennemis : "Ils déconcertent, disaient-ils, les projets de la puissance britannique ; ils découvrent ses secrets et lui enlèvent le cœur et les armes des sauvages." (2)

Colbert se prêta au mouvement de *francisation*. Il écrivit à Mgr de Laval le priant de tenir main à ce projet. L'évêque s'empressa d'obéir au ministre et il fonda pour les enfants sauvages le petit séminaire dit de *l'Enfant-Jésus* ; dix petits hurons y entrèrent pour désertier les uns après les autres.

Les Sulpiciens ne furent pas plus heureux que Mgr de Laval. M. de Queylus ouvrit une école en 1668, laquelle dut fermer ses portes, faute de sujets.

Les Jésuites, invités par Talon à suivre l'exemple de l'évêque et des Sulpiciens, se montrèrent plus revêches, même récalcitrants, dit

(1) S. Augustin : *vani vanam*.

(2) *Les Jésuites de la N. F.* I, p. 288, 289.



le P. de Rochemonteix. Ils avaient, eux, l'expérience de leur séminaire de Notre-Dame-des-Anges, et ils ne devaient pas être empressés de la renouveler. Tout de même ils reçurent dans leur collège quelques jeunes Algonquins. Ceux-ci ne tardèrent pas à retourner à leurs forêts, comme les petits Hurons de l'*Enfant-Jésus*.

Ce mélange des sauvages et des Français était-il possible ?

La Mère de l'Incarnation disait : " Un Français devient plutôt sauvage qu'un sauvage ne devient Français."

Le Marquis de Denonville partageait la même opinion : " On a cru longtemps, dit-il, qu'il fallait approcher les sauvages de nous pour les franciser ; on a tout lieu de reconnaître qu'on se trompait. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus Français, et les Français qui les ont hantés sont devenus sauvages."

" Jusqu'à présent, écrivait M. de Champigny, les missionnaires ont toujours été obligés d'avoir des domestiques français, parce que le sauvage n'aime pas à être dépendant ni fixe dans un lieu : de sorte qu'il arrive plus ordinairement qu'un Français se fasse sauvage, qu'un sauvage se fasse Français."

L'intendant Talon s'était fait, pour ainsi dire, l'un des apôtres de cette œuvre de *francisation*, et la voyant décliner visiblement, il s'en prit aux Jésuites qu'il n'aimait pas. " Il était arrivé au Canada, écrit le P. de Rochemonteix, l'esprit bourré de préventions contre eux, et avec un système d'éducation élaboré en France, loin des Indiens qu'il n'avait jamais vus. Personne ne contestera à ce magistrat de grandes qualités administratives, sa puissance de travail et d'organisation. Industries, découvertes, entreprises scientifiques, armée, justice, tout fut l'objet de ses soins, et à tout il donna l'impulsion la plus féconde. C'est avec raison qu'on l'a surnommé le Colbert du Canada. Mais l'intendant ne sut pas imposer silence à ses sympathies et à ses antipathies : l'homme partial se révèle dans toute sa correspondance. S'il loue jusqu'à la flatterie ses propres amis, puis les membres du clergé et des ordres religieux qui partagent ses opinions et ses vues, il est peu indulgent pour les autres ; il oublie envers ceux-ci les règles de la justice, il ramasse volontiers les cancanes les plus malveillants contre eux, et sa correspondance entremêle habilement à des éloges mérités les plus perfides insinuations. A ce point de vue, Talon est un chef de file ; il aura des suivants." (1)

(1) *Les Jésuites et la N. F. I.*, p. 291, 292.

Frontenac et Talon eurent beau se démener et essayer de faire prévaloir leurs idées de *francisation* des sauvages, la cour comprit bientôt que le projet *n'était ni utile, ni praticable*. (1)

\* \* \*

L'historien de la Compagnie de Jésus en Canada avait de grandes difficultés à vaincre, non seulement à cause des questions irritantes qui se pressaient sous sa plume, mais encore et surtout par rapport aux hommes qui s'y trouvent intéressés. Comment apprécier justement des personnages comme D'Avaugour, de Mésy, Talon, Frontenac, Mgr de Laval, Mgr de Saint-Vallier, et d'autres encore dont les idées différaient sur beaucoup de points. Il faudrait avoir vécu dans l'intimité de chacun d'eux pour saisir les nuances de leurs caractères, la portée de leurs actes et la somme d'autorité qui leur avait été dévolue. L'écrivain, rendu familier avec tout ce monde officiel par des lectures abondantes, jette sa note appréciative avec une sûreté de jugement qu'on ne saurait trop admirer.

Frontenac, avec toutes ses fautes, aurait pu ne pas trouver grâce devant un censeur un tant soit peu sévère. Le Père de Rochemonteix les lui a souvent reprochées, mais à la mort du gouverneur, il ne voit plus en lui que le chrétien repentant, l'homme de guerre, le grand capitaine qui a sauvé la colonie de ses ennemis extérieurs.

Écoutons-le :

“ La colonie perdait dans le comte de Frontenac, le plus grand général qu'elle eût eu jusque là. Il avait achevé de dompter les Iroquois et préparé le traité de 1701 ; il avait, avec des troupes inférieures en nombre, guerroyé heureusement contre les Anglais ; il avait encouragé et soutenu les glorieuses expéditions du capitaine d'Iberville en Acadie, à Terre-neuve et à la baie d'Hudson..... Ses grands défauts, dont beaucoup eurent à souffrir parmi les prêtres, les religieux et les laïques, n'ont pu ternir ses éminentes qualités au point de faire oublier ses services. . . . il a été appelé le sauveur de la Nouvelle-France ; il en fut le plus grand capitaine au XVII<sup>e</sup> siècle.” (2)

(1) Charlevoix, *Hist. de la N. F.*, t. II, p. 98.

(2) *Les Jésuites de la N. F.*, t. III, p. 362 et 363.

Plus bel éloge est-il jamais tombé de la plume d'un historien du Canada ?

Veut-on maintenant connaître ce qu'il pense de Mgr de Saint-Vallier ? On en a écrit tant d'appréciations différentes, qu'il nous est devenu difficile, pour ne pas dire plus, de saisir le véritable caractère de ce Prélat. Le Père de Rochemonteix ne répugne pas à nous en faire une peinture où la critique n'aura guère de prise. La voici textuelle ;

“ D'une nature ardente au bien mais inhabile à y tendre par les tempéraments et les ménagements nécessaires, jeune, sans expérience, ne se pliant que difficilement à l'étude des situations, de leurs ressources et de leurs difficultés, Mgr de Saint-Vallier eut le grand tort de ne pas assez s'entourer de conseils. Opiniâtre, en Dauphinois qu'il était, dans le maintien de ses droits ou de ce qu'il se figurait être ses droits, il ne reculait devant aucun obstacle, quand il s'agissait de les défendre et de les faire triompher. Il avait un sentiment si exagéré de la dignité épiscopale, qu'il allait parfois jusqu'à croire que tout, dans son diocèse, devait céder devant son unique volonté. On aurait dit, au début de son épiscopat, qu'il avait adopté pour devise le *sit pro ratione voluntas*. D'un tempérament excessif, il mettait, peut-être sans bien s'en rendre compte, au service de ses volontés impérieuses, quand il rencontrait une résistance, des excès de pouvoir regrettables ; alors il avait beaucoup de peine à reconnaître les droits d'autrui, il en avait moins à les sacrifier.

“ Ceux qui nous ont tracé ce portrait de Mgr de Saint-Vallier ont relevé d'autres défauts, moins saillants, très graves pourtant. Il manquait, disent-ils, d'équilibre et de tact ; il ne savait pas faire les choses à propos, ni avec les égards voulus pour les personnes. Il y avait à réformer au Canada, il aimait à réformer ; mais les réformes exigent un savoir-faire, une habileté que la nature avare lui avait refusés.

“ Cette appréciation générale de quelques historiens sur le caractère de Mgr de Saint-Vallier ressort, en effet, pour une partie notable, de la lecture attentive de sa vie ; elle explique les actes les plus blâmés, et quelquefois les plus blâmables, de son long épiscopat. Il opéra sans doute des réformes très heureuses dans son église, il créa des œuvres durables : si, en les faisant, il eût moins blessé, moins froissé, moins dépassé la mesure,

s'il eût respecté davantage les règles de l'équité, on ne tarirait pas d'éloges sur son compte ; lui-même n'eût pas soulevé contre son administration ces mécontentements et ces plaintes, qui furent la source de ses tristesses et de ses déboires.

“ Pour être complètement juste envers un prélat, dont les facultés morales ne furent pas assez tenues en équilibre, il convient d'ajouter que le prêtre se montra toujours régulier, dévoué, rempli du zèle de la Maison de Dieu. On a pu avec raison suspecter, en plus d'une circonstance, la pureté de ses intentions et sa franchise ; jamais on n'a versé le blâme sur sa vertu sacerdotale. Eut-il toujours conscience de la gravité de certaines mesures administratives, où la charité et la justice furent également lésées ? La question est plus facile à poser qu'à résoudre.” (1)

\* \* \*

Nous n'en finirions plus s'il nous fallait entreprendre de rendre complète justice au religieux modeste, au savant érudit, à l'historien consciencieux bien connu déjà dans le monde des lettres, qui a conquis une réputation considérable par sa grande et belle monographie du Collège de la Flèche et par d'autres travaux moins volumineux, mais tous marqués de l'empreinte d'un maître de la pensée et de la plume. Aussi ne crois-je pas téméraire d'affirmer que son dernier ouvrage mérite d'être placé au premier rang des ouvrages publiés sur le Canada. L'abondance de documents nouveaux mis en œuvre, la rectitude dans les jugements qu'il porte, la droiture de sa pensée, me permettent de lui rendre ce témoignage.

(1) *Les Jésuites et la N. F.* t. III, pp. 313, 314, 315.



## LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES

---

**N**OS lecteurs se souviennent sans doute de l'intéressant article de notre collaborateur M. Eug. Aubert sur *les cloches*, paru dans le numéro de mai 1894 de notre REVUE. Saluons aujourd'hui l'arrivée à Paris de la *Savoyarde* destinée à l'église du Vœu National, dont M. Aubert signalait la naissance et qui fut baptisée sur les hauteurs de Montmartre le 20 novembre dernier sous le nom de *Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur de Jésus*. La *Savoyarde* n'occupe que la onzième place parmi ses sœurs pour la grosseur mais en revanche elle occupe probablement la première au point de vue artistique et harmonique. Quelques détails sur son transport à Montmartre et sur sa fabrication ne seront pas sans intérêt.

Le mardi 16 octobre dernier, à trois heures de l'après-midi, la bâche qui la recouvrait avait été enlevée. "Les maîtres fondeurs venus des quatre coins de la France, dit la *Semaine religieuse de Paris*, ne purent retenir un cri d'admiration à l'honneur de M. Paccard à qui l'on doit la reine des cloches de France." Elle fut alors transportée sur la balance de la gare de La Chapelle, où l'on constata que son poids exact est de 41,500 lbs (1), sans le battant qui est de 1,875 lbs et l'ensemble des pièces accessoires qui pèsent 16,275 lbs. Parmi celles-ci il faut noter principalement le joug, ou mouton, énorme traverse de bois qui porte la cloche et par l'intermédiaire de laquelle elle est mise en branle. Ce joug est formé d'un cœur de chêne équarri, il a 13 pieds de longueur et, dans la partie centrale, 5 pieds 8 pouces de haut : c'est une pièce superbe provenant d'un arbre magnifique qui se trouvait sur la propriété de M. de Monthon. Celui-ci avait refusé plusieurs fois de vendre ce chêne aux chantiers de l'État : c'est par suite d'un vœu qu'il

(1) Pour se faire une idée de cette masse de bronze, on peut remarquer que, réduite en bloc, elle occuperait un volume de 2 mètres cubes 214 ; étendue en lame d'un millimètre d'épaisseur, elle recouvrirait un carré ayant un peu plus de 154 pieds de côté.

l'a offert à la basilique du Sacré-Cœur. Toutes ces pièces avaient dû être transportées à la gare d'Annecy, des ateliers de MM. Paccard établis à Annecy-le-Vieux. Le bourdon avait alors été porté sur un chariot pesant lui-même 13,200 lbs, traîné par trois chevaux et douze paires de bœufs ; quatre autres chars suivaient, portant les accessoires.

Mais revenons à la gare de La Chapelle. Après le pesage, la *Savoyarde* fut amenée au-dessous d'un treuil d'une force de 44,000 lbs auquel on allait demander ainsi presque son maximum d'effort. "Quatre câbles en fils d'acier, pouvant chacun soutenir un poids de 22,000 lbs, ont été attachés aux anses de la cloche, puis, sur un signal donné, la "Savoyarde" s'est élevée, restant suspendue dans l'espace. La foule applaudit ; M. Paccard soulève des deux mains une poutre dont il fait prendre l'autre extrémité par deux hommes. On met la poutre en branle et on en frappe fortement les flancs de la "Savoyarde." Une voix s'élève, lente, grave ; elle domine tous les cris de la foule par la sonorité de son timbre, son chant est le *contre-ut* grave. Lorsque son battant de fer lui battra les flancs, les vibrations atteindront une durée de huit minutes.

"C'est en vain que M. Rauline (1) donne l'ordre de faire rouler le treuil dans la direction du camion qui doit recevoir la "Savoyarde," M. Paccard, avec un enthousiasme d'artiste, balance toujours sa poutre et frappe les parois de la monstrueuse cloche. Sous les coups redoublés, l'intensité de son grandit et les vibrations ondulent au-dessus des têtes qui se sont découvertes."

"A six heures, la Savoyarde était enfin descendue sur le fardier."

Ce camion est, paraît-il, unique en son genre à Paris, il a une puissance de 66,000 lbs ; six ressorts le supportent, formés chacun de treize lames d'acier  $3\frac{1}{2}$  lignes d'épaisseur.

Le lendemain, mercredi, à 3 heures 40 du matin, la Savoyarde se mettait en route traînée par dix-huit chevaux ; vingt-quatre hommes, portant des torches, éclairaient la route. Le cortège fut obligé de faire un long détour pour éviter des ponts trop bas ou des passages susceptibles de s'effondrer ; il commença par se diriger vers le Sud jusqu'au boulevard Magenta ; la montée allait commencer à partir de ce point ; dix chevaux furent donc ajoutés et

(1) Architecte de la basilique.

l'attelage ainsi complété remonta les boulevards Magenta et Barbès, jusqu'au delà de la butte Montmartre ; il prit ensuite la rue Ordener qui se dirige vers l'Ouest, puis la rue Damrémont vers le Sud : là se produisit un des incidents les plus remarquables du voyage. Un égout avait été récemment réparé dans la rue Marcadet qu'il fallait traverser ; afin d'éviter que les terres encore mal tassées ne s'effondrassent sous le poids de l'énorme camion et de son fardeau, on fit franchir ce passage critique au grand trot de l'attelage des vingt-huit chevaux. Un dernier lacet formé par la rue Lamarek conduisit la Savoyarde presque au niveau de la basilique.

Là elle fut déposée sur un chemin de bois et amenée à la place qu'elle occupera jusqu'à ce qu'elle soit hissée au sommet de la tour qui doit la porter. Un petit échafaudage lui sert d'abri provisoire. C'est de là qu'après son *baptême* elle a fait entendre sa voix pour la première fois.

La fabrication des cloches est tout un art qui s'est lentement perfectionné ; sans vouloir chercher à remonter aux origines, problème toujours assez complexe, on peut dire que les grosses cloches, du moins dans nos régions, ne commencent guère à apparaître que vers le treizième siècle, et c'est surtout à partir du seizième siècle que cette fabrication se régularisa.

La composition du métal le plus souvent citée est 78 parties de cuivre et 22 d'étain ; autrefois surtout elle n'était pas aussi constante : voici par exemple les résultats d'analyses de cloches anciennes :

I		II	
Cuivre . . . . .	71	Cuivre . . . . .	74
Etain . . . . .	26	Etain . . . . .	21.5
Zinc . . . . .	1.80	Plomb . . . . .	2
Fer . . . . .	1.20	Nickel . . . . .	2.5

et l'on a signalé des écarts beaucoup plus considérables de la composition typique.

La partie principale de la fabrication est la confection du moule. Il est établi dans une fosse en contre-bas, près du fourneau de coulée. Autrefois, pour les grandes cloches du moins, on disposait souvent tout cet appareil sur place, près de l'église à laquelle était destiné le bourdon, afin d'éviter les transports : c'est ainsi que le bourdon de Notre-Dame de Paris a été fondu derrière

la cathédrale, sur l'emplacement jadis nommé le *Terrain*, à l'extrémité du quai de l'Archevêché.

Ce moule se compose d'un *noyau* intérieur et d'un revêtement extérieur ou *chape*. On commence par établir le *compas* ; l'une de ses branches est une tige de fer, verticale, fixée au fond de la fosse et pouvant tourner sur elle-même. Cette tige porte à sa partie supérieure deux bras en fer, à deux hauteurs différentes, auxquels est attachée la deuxième branche, formé d'une *planche à trousser*, verticale, découpée intérieurement et taillée en biseau, suivant un profil reproduisant exactement la coupe de l'intérieur de la cloche ; deux autres lignes sont tracées d'avance, sur la planche, qui donneront de même l'extérieur de la cloche et celui de la chape. Autour de la tige de fer on construit un massif, creux à l'intérieur, en briques cimentées avec de la terre et dont on pousse la construction presque jusqu'à la branche mobile du compas. On achève en recouvrant ce massif de terre mélangée de fibres animales ou végétales, puis la branche mobile est mise en mouvement et régularise cette couche de terre. On chauffe alors au moyen de charbons introduits dans la partie centrale, la terre se contracte ; on en met une nouvelle couche que l'on égalise et que l'on dessèche de la même manière, et ainsi de suite ; enfin le noyau une fois terminé est saupoudré de cendres fines. On entaille alors la planche mobile suivant la seconde ligne, et l'on établit sur le noyau la *fausse cloche*, qui va provisoirement occuper la place du métal et permettre d'en faire le moule extérieur. Elle est encore formée d'un mélange feutré de terre et de bourre, que l'on dispose par couches successives ; sur la dernière couche, que le compas taille et régularise en lui donnant la forme extérieure de la cloche avec ses courbures et ses cordons en saillie, on place, après dessiccation, la décoration, lettres et dessins, exactement reproduite en cire. C'est alors le tour de la chape, qui se fabrique d'une façon analogue, mais en laissant les couches sécher sans feu, à cause des dessins en cire ; on donne de la solidité à cette chape en y incorporant des fils métalliques et en la cerclant de fer. Tout ce travail est long, on le conçoit, il n'a pas duré moins d'un an pour la Savoyarde.

Enfin la chape, bien sèche, est soulevée au moyen d'un treuil ; celle de la Savoyarde mesurait 42 pieds 9 pouces de circonférence et pesait 22,000 lbs ; la fausse cloche est brisée et rejetée et la chape est remise en place sur des encoches servant de repères. On termine



alors le moule de la partie supérieure, dans lequel est assujéti l'anneau en fer qui portera le battant, puis les anses sont moulées par morceaux et les moules raccordés, et des ouvertures sont ménagées au sommet pour amener le bronze en fusion et permettre à l'air de s'échapper. La fosse est alors complètement remplie de terre et tout est prêt.

Disons ici que les diverses parties d'une cloche ont des noms spéciaux, qui varient d'ailleurs un peu suivant les auteurs et les régions. Au sommet nous trouvons les *colombettes* ou anses, elles s'attachent à la partie supérieure nommée *cerveau* qui est doublée d'une seconde épaisseur appelée *plateforme*, *onde* ou *calotte*. Le cerveau a la moitié du diamètre inférieur de la cloche. En descendant nous trouvons le *vase supérieur* ou *calice*, puis les *fuissures* ou *saussures*, où la courbe commence à changer. Vient ensuite la *gorge* ou *fourniture*, qui précède la partie la plus épaisse et la plus importante de la cloche, le *bord*, nommé aussi *batterie* (1) : c'est là que frappe le battant. Enfin, la portion amincie qui termine la cloche par en bas se nomme la *patte*. C'est l'épaisseur du *bord* qui sert d'unité de longueur dans la construction de la cloche : tout est mesuré en *bords*. Le diamètre inférieur a 15 bords, celui du cerveau 7 bords et demi, de l'extrémité de la patte au commencement du cerveau on compte 12 bords, le rayon de la courbe du calice est de 32 bords, etc. (2)

Le métal de la Savoyarde avait été porté à 1800°, afin qu'il ne fit pas prise trop rapidement ; cela n'eût pas été, en effet, sans inconvénient dans une coulée qui devait durer plus de *neuf minutes*. " Pendant neuf minutes, dit la notice déjà citée, le métal s'engouffra sans bruit. A la dixième, on entendit les clapotements du métal arrivant à la hauteur des anses. Ensuite deux jets d'air embrasé, jaillissant en flammes étrangement nuancées, comme deux rayons de gloire, à la hauteur de plus d'un mètre, annonçaient la fin de l'opération.

" C'était fini, en effet. L'archevêque entonna alors le cantique d'actions de grâces, que toute l'assistance continua avec transport.

(1) Le nom de *panse* est donné par les uns au *bord*, par d'autres à la partie lisse qui le précède ; de même celui de *pince* est attribué soit au *bord*, soit à la partie suivante, la *patte*.

(2) Ces proportions varient suivant les pays ; aux États-Unis les cloches se font plus basses ; en Allemagne les proportions sont aussi notablement différentes, voir : Otte, H. *Glockenkunde*, Leipzig, 1884.

Pendant ce temps, MM. Paccard, suivis du personnel de leur fonderie, couverts de poussière, ruisselants de sueur, viennent se jeter à genoux devant Sa Grandeur, pour lui donner l'assurance de la parfaite réussite de la coulée et lui demander sa bénédiction. " Monseigneur, lui disent-ils, c'est fait, daignez " nous bénir." L'archevêque les bénit avec effusion, pendant que la foule applaudit à cette démonstration de piété toute spontanée. Patrons et ouvriers pleuraient de joie et de reconnaissance."

La coulée avait eu lieu le 13 mai 1891. La cloche resta près de huit jours dans son moule : le refroidissement du bronze doit être extrêmement lent si on veut lui assurer une grande dureté, car la trempe exerce sur cet alliage un effet absolument inverse de celui qu'elle produit sur l'acier. On retire alors la cloche, on la nettoie, on polit l'extérieur et on la lave. La Savoyarde n'eut besoin d'aucune retouche, elle donnait le contre-ut grave ainsi qu'ils l'avaient promis les fondeurs.

\* \* \*

Curieuse coïncidence : pendant que des hauteurs de Montmartre l'airain retentissant proclame la foi et le repentir de la nation châtiée par un Dieu vengeur ; l'instrument de sa vengeance est averti par le mutisme d'une cloche destinée à proclamer sa victoire du danger qu'il y a de s'enorgueillir de tels succès. N'est-ce pas cet enivrement de la victoire qui a perdu et fait disparaître dans le passé toutes les nations qui ont été les instruments des fléaux de Dieu ?

En effet, l'empereur Guillaume, voulant éterniser le souvenir de ses victoires sur la France par un monument spécial, a fait fondre, pour la cathédrale de Cologne, une cloche énorme, dite l'*Impériale*, du poids de 61,700 livres avec le métal des canons conquis sur les armées françaises. Or, par une mystérieuse ironie des choses, cette cloche de la vantardise et de l'orgueil a refusé jusqu'ici de faire entendre sa voix, comme si l'âme française, enfermée dans son bronze humilié, se refusait à chanter la gloire de ses vainqueurs. . . Impressionné du phénomène, le peuple, paraît-il, appelle déjà cette cloche la *Muette* de Cologne. Vainement a-t-on essayé de procédés multiples pour la contraindre à parler ; la *grande Taciturne*, suivant le nom que lui donne la *Gazette de Cologne*, persiste à se montrer revêche. Tout récemment, trente-deux soldats robustes, choisis

parmi les artilleurs et dirigés par d'habiles techniciens, ont été chargés de la mettre en branle. Peine inutile : la *Muette* est restée silencieuse, et la foule, qui attendait avec curiosité le résultat, s'en est allée en chantant ce refrain gouailleur :

Vaillants sonneurs, tirez les cordes !  
Tirez plus fort ! plus fort encore !.....

\* \* \*

Une revue publiée à Johannesburg, dans le sud de l'Afrique donne dans son numéro d'octobre la lugubre description d'une horloge possédée par un prince Hindou.

Tout près d'un cadran d'horloge ordinaire est suspendu entre deux poteaux un immense gong au dessous duquel gisent des ossements humains en nombre suffisant pour former douze squelettes complets. Lorsque l'aiguille marque une heure, un coup sec d'ossements s'entrechoquant se fait entendre et un squelette se lève, et, saisissant un maillet frappe un coup sur le gong puis retombe dans le tas. A deux heures, deux squelettes en font autant et ainsi de suite jusqu'à midi et minuit lorsque les douze se lèvent à la fois et après avoir frappé le gong les uns après les autres retombent en monceau comme ils étaient auparavant. L'auteur ajoute que c'est la plus étrange pièce de mécanisme qui soit dans les Indes : nous n'avons pas de peine à le croire ; il eût été difficile d'imaginer un indicateur du temps plus propre à rappeler qu'il passe et que la mort vient.

\* \* \*

Tout dernièrement on a tenté de sonder la profondeur de l'océan Pacifique près des côtes du Japon et l'on a atteint la profondeur de 29,000 pieds, soit près de cinq milles et demi. Malheureusement le fil de fer dont on se servait se cassa, sans doute sous son propre poids, avant que l'on pût atteindre le fond. Dans un essai précédent on avait atteint seulement 25,800 pieds lorsqu'un semblable accident survint, Il faudra donc recommencer l'expérience avant de connaître la profondeur de l'océan.

Le plus haut pic de l'Himalaya, le mont Everest n'a que 29,000 pieds. Les dépressions de l'océan sont donc plus fortes que les protubérances de la terre.

\* \* \*

Le *Nautilus* de Jules Verne est devenu une réalité.

Il y a quelques semaines les Parisiens ont pu voir, avec étonnement, traverser leurs boulevards pour se rendre au bassin d'Argenteuil le *Goulet*, vaisseau sous-marin construit à peu près sur les données de l'illustre romancier. Placé sur un fort chariot traîné par cinq solides percherons, il était suivi, à pied, par son inventeur M. Goulet qui répondait avec amabilité aux questions qui lui étaient faites. Le *Goulet* est coulé en bronze d'un seul morceau. Il a 18 pieds de long et pèse en tout 17600 livres, décomposées comme suit : 13000 livres pour la coque, 1600 livres pour la batterie électrique, 1200 livres pour le mécanisme ; il porte en sus 1800 livres de poids de sûreté. Les premières expériences ont été faites à Argenteuil où pendant deux heures il est resté sous l'eau à des profondeurs diverses et avec une stabilité parfaite, ayant dans ses flancs les deux matelots qu'il peut contenir. Depuis il a été transporté, par chemin de fer, à Toulon, où de nouvelles expériences ont été faites.

Jules Verne avait-il pensé que son intéressante fiction deviendrait une réalité lorsqu'il écrivait ses *Vingt mille lieues sous les mers* ? . . . Dans tous les cas on peut s'attendre à voir se réaliser à l'aide du *Goulet* plusieurs des inventions du cerveau de l'ingénieur écrivain. Peut-être le *Goulet* sera-t-il le commencement d'une révolution dans l'art de la marine guerrière.

A. Leglanceur.



Art est la fleur de la vie.  
Elle se parait pleinement que dans  
certaines âges d'élite et à certaines  
époques privilégiées. Mais des  
parfums sont si doux qu'ils  
enbaument tous les siècles.



## CHRONIQUE DU MOIS

---

SOMMAIRE : I.—Les Boers et l'Angleterre. II.—La doctrine Monroe à propos du Venezuela. III.—Les Italiens en Abyssinie. IV.—Affaires de France. V.—La question des écoles du Manitoba et la politique canadienne.

UN petit pays, pourtant bien modeste et bien éloigné des grands centres de la civilisation, qui a beaucoup fait parler de lui depuis quelque temps, c'est le *Transvaal*. Pour bien comprendre la situation actuelle, une petite esquisse historique nous paraît utile.

Après que Barthélemy Diaz et Vasco de Gama eurent découvert et franchi le cap de Bonne-Espérance, puis contourné la pointe méridionale de l'Afrique, les Portugais, les premiers naturellement essayèrent de coloniser cette nouvelle région, mais sans succès. Plus tard, en 1660, des colons des Pays-Bas s'y établirent et réussirent à s'y implanter.

Ces premiers colons hollandais sont les ancêtres de cette partie notable de la population de l'Afrique australe connue sous le nom de *Boers*. Un certain nombre de calvinistes français, après la révocation de l'édit de Nantes, les rejoignirent ; de ceux-ci proviennent les noms français qui se rencontrent parmi les Boers.

Comme leur nom ethnique l'indique, les Boers (laboureurs, cultivateurs) sont surtout adonnés à la culture de la terre. C'est un peuple de paysans et de chasseurs, aux mœurs pures mais rudes, très courageux et en même temps pacifique, vivant aux champs dans des fermes cultivées et exploitées en famille, fuyant le voisinage des villes et leurs habitants avec lesquels les Boers ont toujours eu peine à s'entendre, et dont ils n'ont jamais pu supporter ni l'ingérence tracassière ni le relâchement moral.

L'existence honnête, simple, régulière et paisible des Boers, leurs sentiments religieux sincères et profonds, l'absence chez eux de ces agitations d'esprit, de ces soucis intellectuels et moraux, individuels ou collectifs, qui tourmentent si durement les peuples plus cultivés et réputés plus civilisés, forment un spectacle si saisissant qu'un

Anglais, correspondant du *Times*, qui vient de les étudier, se demande si ce peuple en quelque sorte primitif, au milieu des modernes, qui se cantonne dans la vie rurale et n'en veut point sortir, si dure qu'elle soit souvent, n'est pas en somme plus heureux que ces millions de créatures humaines que nous voyons s'entasser à l'étroit dans les villes en des conditions de vie souvent atroces. Et quand les Boers défendent avec obstination leur indépendance politique, la liberté de leur isolement et de leurs coutumes, ne sont-ils pas dans leur droit ?

Pour en revenir à l'histoire, quand les Anglais s'emparèrent de la colonie hollandaise du Cap, une première fois en 1795, puis à titre définitif, en 1806, après un retour momentané à la Hollande en vertu du traité d'Amiens en 1802, l'antipathie des deux races et l'antinomie des deux conceptions de la vie sociale ne tardèrent pas à se manifester. Les Boers troublés dans leurs habitudes, spoliés et opprimés, prirent le parti de céder la place aux Anglais et à leur exigeante civilisation. Ils se mirent à la recherche d'une patrie indépendante et d'une vie libre, et commencèrent ces exodes réitérés, ces migrations répétées qui caractérisent d'une façon si curieuse et si intéressante l'histoire de la colonisation européenne dans l'Afrique australe.

C'est ainsi que les Boers, d'abord établis dans les environs mêmes de la ville du Cap ont, de proche en proche, sous les poussées successives, souvent iniques, de l'émigration anglaise, pénétré de plus en plus au Nord, dans l'intérieur des terres, avec leurs troupeaux, avec leurs lourds chariots traînés par des bœufs et portant à la fois leur pauvre mobilier, leurs ustensiles et leurs outils, les enfants, les femmes et les vieillards trop faibles pour suivre à pied la longue route de l'exil, et s'en allant à leur tour déposséder des territoires où ceux-ci dominaient, les Zulus auxquels ils durent livrer de rudes et sanglants combats. Ainsi se sont fondés, l'un après l'autre, l'Etat libre d'Orange et la République du Transvaal.

Aujourd'hui, c'est encore au fond la même aventure qui recommence, mais avec cette complication qu'au *struggle for life* de deux races rivales et antipathiques s'ajoutent les calculs d'une politique ambitieuse et à grandes visées, soit de la part de l'Angleterre, soit du côté de l'Allemagne.

A diverses reprises le gouvernement britannique, métropolitain ou colonial, a eu recours à la force pour écarter des contrées mari-

times, ou pour retenir et englober définitivement dans sa sphère d'influence les Etats indépendants que, sans se décourager, les Boers, toujours fuyants, se sont constamment efforcés de constituer loin de la colonisation anglaise et à l'abri, pensaient-ils, de ses atteintes. C'est pour les deux races une lutte et une politique quasiment séculaires.

Pour échapper à cette domination des Anglais, les Boers se sont plusieurs fois soulevés, et notamment il y a quinze ans, et l'on a vu alors, en 1881, à Mayuba-Hill, qu'ils pouvaient combattre non seulement avec courage, mais victorieusement.

Le ministère anglais de ce temps-là avait pour chef M. Gladstone, qui, au lieu de proposer de nouveaux sacrifices pour écraser un vaillant petit peuple, crut plus sage de conclure la paix et de reconnaître à l'Etat du Transvaal, c'est-à-dire à la République sud-africaine, maintenue d'ailleurs sous la suzeraineté britannique, une autonomie intérieure très grande, laquelle devint à peu près complète par la convention de 1884.

Par malheur, depuis ce temps-là, des efforts en sens contraire se heurtent sourdement au Transvaal. L'Angleterre, veut ramener ou maintenir la République sud-africaine sous sa suzeraineté exclusive, tandis que les Boers s'efforcent d'achever la reprise de leur pleine indépendance.

Or en ces dernières années, tandis que se manifestait cette tension de rapports entre l'administration anglaise de l'Afrique australe et le gouvernement du Transvaal, la découverte des mines d'or, peu à peu répandue, ayant accru considérablement et d'une façon rapide la population exotique et surtout anglaise dans le Transvaal, le vieil antagonisme ne tarda pas à reparaitre de plus belle entre les indigènes, ou *Boers*, et les étrangers ou *Uitlanders*.

Les dissensions qui travaillent le Transvaal à l'heure actuelle, et que l'on nous dépeint comme étant sur le point de dégénérer en guerre ouverte entre les maîtres du pays et les étrangers, ne sont donc qu'une nouvelle phase du même phénomène. Ces étrangers, pour la plupart Anglais, sont plus nombreux que les Boers ; s'ils obtenaient immédiatement l'égalité absolue des droits civiques, qu'ils réclament ardemment en même temps que l'atténuation de certaines charges fiscales, ils se serviraient de ces droits, ce n'est pas douteux, pour bouleverser la constitution du pays et replacer le Transvaal sous la domination plus étroite et plus



directe de l'Angleterre. C'est ce que redoutent, c'est ce que veulent à tout prix éviter les Boers.

Aussi est-ce pour mettre à profit cet état assez troublé de la République sud-africaine que l'expédition Jameson a été conçue et entreprise. Sans attendre les réformes qu'il pouvait être légitime de réclamer, on a voulu provoquer une insurrection de la population étrangère mécontente, et avec son aide, opérer dans la constitution de l'État une révolution. C'est un procédé familier à la politique anglaise, maintes fois appliqué et qui a souvent réussi. Cette révolution effectuée obtiendrait aisément, pensait-on, le respect des faits accomplis, et devait permettre, par des moyens ultérieurement légaux, de replacer la République sud-africaine sous la domination, cette fois incontestable, de l'empire britannique.

C'est évidemment parce qu'il a eu connaissance de ce plan et de ces manœuvres, dont le succès était à craindre, que l'empereur d'Allemagne est intervenu avec éclat, en assurant de sa sympathie, la petite république sud-africaine.

L'opinion publique en Allemagne est tout entière avec l'empereur Guillaume ; elle fait valoir en faveur des Boers des raisons de sentiment : la consanguinité germanique, la défense du faible, etc., mais il est certain que les raisons politiques ont aussi joué leur rôle, et que la volonté de maintenir l'indépendance du Transvaal, dans des vues et pour des intérêts d'avenir, a dicté l'envoi de la fameuse dépêche.

Que cette dépêche de l'empereur Guillaume, proclamant en quelque sorte la pleine indépendance du Transvaal, ait produit en Angleterre l'émotion publique la plus forte qu'on y ait depuis longtemps ressentie, c'est un fait constaté et qui s'explique par la nature, l'étendue et l'importance de la question soulevée.

Les nouvelles pacifiques qui sont arrivées depuis du Transvaal n'en diminuent point l'intérêt européen.

Mais comment le problème de l'indépendance absolue du Transvaal, ou de son retour contraint dans la confédération des colonies anglaises de l'Afrique australe, peut-il avoir des conséquences aussi grandes qu'on le dit ? c'est ce que certaines personnes ont quelque peine à comprendre n'ayant pas sous les yeux ni présente à l'esprit la carte de l'Afrique australe.

Etant donné ce rêve grandiose d'un immense empire anglo-africain devant s'étendre sans interruption de la ville du Cap à

Alexandrie d'Égypte et de Khartoum au delta du Niger, il appartient logiquement à la prévoyance des hommes d'État de l'Angleterre de ne point laisser s'établir en travers et se fortifier des États indépendants surtout d'origine européenne, ni de souffrir que les colonies des autres nations d'Europe puissent interposer la barrière de leurs possessions entre les tronçons ou amorces de ce gigantesque plan. Il ne faut pas que ni les uns ni les autres puissent un jour barrer la route à l'Angleterre et empêcher l'assemblage progressif de la longue et vaste trainée de territoire que ce projet embrasse.

De là, les malheurs du Portugal qui s'est vu brutalement dépouillé de droits incontestables sur les territoires qui s'étendent de l'Atlantique à l'Océan indien, d'Angola à Mozambique, territoires dont il ne tirait guère profit, il faut l'avouer, ni pour lui-même ni pour la civilisation. De là, aussi, la série d'épreuves qui est toute l'histoire de la république des Boers du Transvaal. De là, enfin, la crise présente.

\* \* \*

Les bruits de guerre se succèdent comme des fusées dans un feu d'artifice et après avoir fait tout autant de bruit et d'éclat, ils s'éteignent tout aussi promptement.

Avant que la dépêche de Guillaume II ne fit penser à la possibilité d'une guerre anglo-allemande, il avait été question tout à coup et sans préparation aucune d'un autre conflit qui nous aurait touché de plus près, puisqu'il concernait l'Angleterre et les États-Unis.

Le 17 décembre dernier, à l'occasion du conflit existant entre l'Angleterre et le Venezuela sur une question de frontières, le président Cleveland intervenait officiellement dans un message adressé au sénat américain.

Il s'attachait à réfuter l'opinion de lord Salisbury, qui a soutenu que le gouvernement des États-Unis donnait à la doctrine Monroe une extension inattendue, et il proposait la nomination d'une commission d'enquête chargée d'étudier la question de délimitation entre le Venezuela et la Guyane anglaise.

Le lendemain le sénat votait un crédit de cent millions de dollars pour augmenter les armements et autorisait le président Cleveland à nommer la commission qu'il avait demandée.

Cette commission est aujourd'hui à l'œuvre. Ses conclusions peuvent être telles qu'il soit difficile à l'Angleterre de les accepter, et alors qu'advient-il ?

Une guerre ? Beaucoup paraissent le croire ; mais, à notre avis, rien n'est moins probable. L'Angleterre a trop à faire en ce moment, dans toutes les parties du monde, pour entreprendre une guerre d'une telle importance avec un peuple d'origine et de langue anglo-saxonne et, de leur côté, les États-Unis ne sont en aucune manière préparés à soutenir la lutte contre la flotte anglaise, qui pourrait bombarder impunément leurs grandes villes du littoral atlantique et pacifique et celles qui sont situées sur la rive sud des grands lacs et du St-Laurent.

Nous pensons qu'il ne faut voir dans l'attitude du président Cleveland qu'un mouvement tout politique destiné à mettre tous les chauvins, les *jingoiïstes*, comme les appellent nos voisins, du côté du président et de son parti et de fortifier l'un et l'autre dans l'opinion publique pour les prochaines élections.

\* \* \*

Les affaires vont de plus en plus mal pour le gouvernement italien. Ses finances sont toujours dans le plus grand désarroi ; la banqueroute est toujours imminente ; la masse du peuple y est toujours dans la plus grande misère, et voilà qu'il est nécessaire de faire un nouvel emprunt de cent millions de livres pour sauver d'un désastre imminent les forces italiennes engagées en Abyssinie. On sait que le roi Ménélik, *negus* d'Abyssinie a fait autrefois à l'Italie, concession d'une longue bande de terre longeant la mer Rouge et qui a reçue le nom d'Erythrée. En retour, Ménélik devait recevoir les bons offices et l'appui des Italiens dans les efforts énergiques et vraiment généreux qu'il a faits pour civiliser les peuples soumis à sa domination, les seuls peuples chrétiens parmi les indigènes africains.

C'était beaucoup de naïveté. Ménélik n'avait sans doute pas lu La Fontaine, car il aurait été mis sur ses gardes par cette morale passée en proverbe :

Laissez-leur prendre un pied chez-vous,  
Ils en auront bientôt pris quatre.

Ils commencèrent par faire la conquête du Tigré et, mis en appétit par ce premier morceau, ils ne méditaient rien de moins que la conquête de toute l'Abyssinie et des territoires qui en dépendent. Mais il y a parfois loin de la coupe aux lèvres. Les Abyssins ont eu le mauvais goût de ne pas sentir tout l'honneur que leur faisait Signor Crispi, en les croquant ; ils se sont bravement défendus et ont même infligé une déroute complète aux *braves* conquérants de Rome, à Amba-Alaghi. Aujourd'hui, la garnison de Makallé, commandée par le major Galliano, forte d'un millier d'hommes environ, est assiégée par toute l'armée de Ménélik, et le général Baratieri, retranché avec seize mille hommes dans sa forte position d'Adigrat, n'ose en sortir pour porter secours aux assiégés. Quoique repoussés en plusieurs rencontres, dans des sorties de la garnison, les Choans sont revenus obstinément à la charge, et ont enserré la ville dans un étroit blocus. Les Italiens souffrent surtout du manque d'eau, et il est fort à craindre que dans un temps peu éloigné, ils ne soient forcés de capituler, ou de s'ouvrir un passage les armes à la main à travers les lignes abyssines. Le gouvernement italien a télégraphié au général Baratieri de prendre l'offensive, mais le commandant en chef aurait fait répondre qu'il n'en voyait pas la possibilité pour le moment. On peut donc prévoir la chute de Makallé.

Néanmoins, M. Crispi conserve des vues ambitieuses : il rêve une expédition contre le Harrar. Les ministres Saracco, Sonnino, Rosselli, Ferraris seraient opposés à ce dessein, sachant d'une part les ennuis diplomatiques que cette expédition apporterait à l'Italie, et d'autres part les dépenses considérables qu'elle occasionnerait. Ils seraient simplement d'avis qu'on se bornât à reconquérir le Tigré et à faire rentrer l'Erythrée dans les frontières qu'elle occupait avant le désastre d'Amba-Alaghi. Les journaux officieux, d'ordinaire si belliqueux, font remarquer qu'il conviendrait d'employer une partie des crédits à améliorer le système des informations qui sont faites avec une négligence déplorable. C'est déjà à l'irrégularité de ce service qu'est due la surprise du mois dernier. A ce moment-là pourtant, le négus et ses lieutenants étaient dans les provinces du sud, et n'entraient pas encore les communications entre les différents corps italiens. A l'heure actuelle, le commandant du fort de Makallé peut encore envoyer des messagers au camp d'Adigrat, mais il ne peut plus en recevoir. On croit qu'il ignore même la présence du général Baratieri, à 70 kilomètres de Makallé.

Cette situation grave de la colonie italienne a poussé M. Crispi à prolonger les vacances de la Chambre pour éviter les interpellations. Il existe, assure-t-on des divergences de vues sur la politique africaine parmi les membres du ministère. On parle même de la retraite de M. Saracco, l'un des plus solides appuis du cabinet Crispi.

\* \* \*

L'année 1895 a mal fini pour la France, toutes les équivoques n'y sauraient contredire. Le président de la République mis en cause par des attaques en partie odieuses, en partie explicables, a vu s'affaiblir les dispositions de l'opinion qui d'abord avaient accueilli favorablement les débuts de sa magistrature : les liens qui l'enchaînent à la Franc-Maçonnerie et qui semblent être la vraie raison de l'avènement d'un ministère radical, lequel s'annonce, au point de vue religieux, comme un ministère de guerre civile : tout cela ne présage rien de bon pour la politique intérieure.

Quant à la politique étrangère, comment ne serait-elle pas en désarroi, étant confiée à un homme doublement incapable, par son incompétence professionnelle et mentale, autant que par son état de santé ? Si nous ajoutons à ces constatations le discrédit croissant du régime parlementaire, gravement atteint par une longue série de fautes, d'abus et de compromissions, nous aurons dans toutes ces circonstances de quoi justifier amplement, pour un prochain avenir, les prévisions les plus pessimistes.

Le remède à un tel état de choses se trouverait dans une étroite et cordiale union de tous les catholiques, dans l'énergie et la persévérance de leur action, dans le rajeunissement de leurs cadres, dans un programme large, compréhensif et vraiment national, appelant tous les braves gens à la défense de toutes les libertés légitimes, à la sauvegarde des grands intérêts moraux et matériels du pays, tous en péril sous la domination des sectaires.

Malheureusement, l'intérêt personnel paraît un obstacle insurmontable à cette union si désirable, qui demanderait pour sa réalisation une abnégation entière, un dévouement tout à fait désintéressé, chose de plus rare de nos jours.

Le ministère Bourgeois ne s'est maintenu jusqu'ici que par la force d'inertie. C'est à la condition de n'appliquer aucun article du programme socialiste, qu'il a pu exister jusqu'ici, mais le temps arrive où il devra sortir de cette neutralité ; déjà, dans un discours

récent, le chef du ministère a fait prévoir, à brève échéance une nouvelle politique, celle du *poing fermé*, par opposition à la politique actuelle qu'il veut bien appeler la politique de la main ouverte tendue aux adversaires pour la réconciliation. Attendons-nous à voir les premiers coups du *poing fermé* tomber sur les congrégations religieuses et le clergé. C'est si commode, un adversaire sans défense !

Dieu a ses vues. Peut-être faut-il que la mesure du mal soit comble pour que sonne le jour de sa justice, pour que le peuple français enfin éclairé secoue sa torpeur et se débarrasse une bonne fois des sectaires qui ruinent et exploitent le pays tout en le deshonorant.

\* \* \*

Toute la France catholique, tous ceux qui n'ont point renoncé à l'espérance et à l'action, ont aujourd'hui les yeux fixés sur le magnifique mouvement ouvrier qui se dessine à tous les coins de la France. En quelques mois, Reims, Lille, Paris, Charleville, Nantes, Montpellier, ont vu se réunir dans leurs murs des congrès d'ouvriers chrétiens, arborant fièrement le drapeau de leurs "unions démocratiques," revendiquant, avec leur place au soleil, le droit d'avoir leur programme, leur organisation spéciale, leur autonomie dans l'armée catholique.

Il est beau et encourageant, le spectacle que présente ce mouvement en faveur des travailleurs. Dans le Nord par exemple où, plus qu'ailleurs, il a rencontré des obstacles, il est aussi, plus qu'ailleurs, actif et vigoureux, patient autant qu'entreprenant, audacieux autant que persévérant.

Il y a quatre ou cinq ans, quelques jeunes prêtres et quelques laïques intelligents et généreux de Dunkerque, Lille, Roubaix et Tourcoing sentirent la nécessité d'aller effectivement au peuple et de répondre à ses légitimes réclamations afin de mettre des obstacles au socialisme qui déjà apparaissait menaçant. De ces initiatives dévouées sortirent des œuvres diverses, surtout des cercles d'études sociales ouvriers et quelques syndicats qui finirent par se grouper, par acquérir un organe commun, le *Peuple* et constituèrent ensemble l'Union démocratique du Nord.

Depuis sa fondation, cette union a étudié, elle a propagé ses idées, elle a agi. Ce sont ces études, cette propagande, cette action que nous voulons signaler ici brièvement.

On n'a point le droit d'entreprendre une grande œuvre sans en

avoir étudié le but et les moyens. Ces ouvriers eurent la sagesse de comprendre la nécessité de l'*étude* et, avec courage, ils se mirent à l'étude dans leurs cercles et dans leurs congrès.

Les cercles d'études se sont multipliés dans les différents centres du Nord et du Pas-de-Calais (Lille, Loos, Fives, Roubaix, Tourcoing, Croix, Aniche, Hénin-Liétard, Dunkerque, Boulogne, Arras etc.) Des prêtres zélés, des laïques amis des ouvriers sont venus leur prêter le concours de leur dévouement.

Les congrès ouvriers chrétiens (Lille, 2 et 3 juin : Roubaix, 6 octobre 1895) ont été la plus magnifique expression de tout ce mouvement. Préparé d'une façon méthodique par les groupes fédérés de l'Union, chacun de ces congrès a été on peut le dire, un événement social.

Et chacun d'eux a activé le mouvement démocratique chrétien. Car ils n'ont pas seulement fixé définitivement divers points du programme ouvrier. Ils ont soulevé des questions qui font maintenant l'objet des études des cercles et produiront bientôt des résolutions nouvelles.

Le journal ouvrier le *Peuple* est pour tous les groupes ouvriers un manuel des plus instructifs, un guide des plus éclairés ; rédigé uniquement par des ouvriers, mais par des ouvriers qui ont réfléchi et étudié, il est devenu le meilleur journal social populaire qui existe.

Après l'étude, les ouvriers démocrates du Nord n'ont pas eu de plus grand souci que la *propagande* par la parole et par la presse. Ils ne se contentent pas d'étudier et de répandre leurs idées ; ils *agissent*, ils multiplient sans cesse le nombre de leurs groupements et élargissent leur champ d'action.

Qu'il nous soit permis d'exprimer notre admiration pour ces vaillants ouvriers chrétiens. Ils ont beaucoup travaillé déjà. Mais peut-être n'est-ce rien auprès de ce qui leur reste à faire. La tâche grandit à mesure qu'ils avancent. Mais, à mesure aussi, grandit le nombre de ceux qui les estiment, les admirent, veulent se joindre à eux et combattre avec eux *pour Dieu et pour le peuple !*

\* \* \*

La politique canadienne a été des plus mouvementées durant le mois dernier.

Le parlement convoqué pour les premiers jours du mois s'est

réuni et le Gouverneur général, dans le discours du trône, a annoncé formellement la présentation d'un projet de loi destiné à porter remède aux griefs de la minorité catholique de Manitoba. Tout allait bien jusque là ; mais deux jours plus tard, on apprenait avec stupéfaction que sept ministres anglais avaient donné leur démission, qui avait été acceptée.

On comprit sans peine qu'il y avait, dans ce procédé inouï et de tous points injustifiable une manœuvre destinée à faire sombrer la politique rémédiatrice.

Sommés de s'expliquer devant le parlement, les ministres insurgés représentés par M. Foster eurent bien soin de ne pas donner le seul vrai motif de leur étrange conduite.

Ils se rabattirent sur le premier ministre Sir McKenzie Bowell dont ils firent leur tête de Turc, le taxant de faiblesse et d'incapacité. Ils donnèrent encore pour raison le vide laissé dans les rangs du ministère par la démission de l'hon. M. Angers, que pas un Canadien-français, n'avait accepté de remplacer par respect pour le haut caractère de notre ancien lieutenant gouverneur et pour ne pas détruire l'effet de son acte d'énergie et d'indépendance.

De son côté, le premier Ministre, au Sénat, cingla de son fouet vengeur ceux qu'il appelait les traîtres et les fourbes.

La rupture paraissait aussi complète aussi irrémédiable que possible.

M. Bowell avait obtenu quelques jours de délai pour réorganiser le ministère, après avoir déclaré que jamais il ne reprendrait un seul des lâcheurs.

Au bout de dix jours, cette crise sans précédent, se terminait.... par la rentrée de tous les démissionnaires, sauf un, M. Tupper jeune qui se retirait pour faire place à son père, Sir Charles Tupper.

Celui-ci accouru de Londres à la rescousse de son parti, a donné sa démission de Haut-Commissaire canadien en Angleterre et il est entendu qu'il sera premier ministre aussitôt après la session actuelle.

La politique est féconde en surprises de tous genres.

Au milieu de tout ce remue-ménage, que va devenir la législation rémédiatrice depuis si longtemps promise ? C'est là ce que les catholiques que n'aveugle pas l'esprit de parti se demandent avec anxiété. On attend de jour en jour le dépôt du projet de loi ministériel. Puisse-t-il réunir tous les catholiques et les hommes justes et droits de notre parlement.



## A TRAVERS LES LIVRES.

**Manuel de Droit Civique**, par M. C.-J. MAGNAN, Professeur à l'École normale Laval.

Nous ne saurions assez dire de bien de ce petit livre qui contient tout ce qu'un Canadien doit connaître sur "notre constitution et nos institutions." C'est un livre qui devrait trouver sa place dans toutes les maisons d'éducation et dans toutes les familles.

\* \* \*

Nous sommes heureux de constater que les attaques furibondes d'une certaine presse contre le roman de M. Tardivel : *Pour la Patrie*, produit un effet tout contraire à celui qu'elle en attendait et que cet excellent ouvrage fait son chemin comme il le mérite. Ce qui excite son ire contre ce livre, c'est qu'il montre le triomphe du Catholicisme sur la Franc-maçonnerie et le mal et Dieu qui conduit tout, même les événements qui semblent les plus signifiants permet que cette haine tourne au profit du bien qui peut faire ce livre inspiré par le plus pur amour de la patrie canadienne-française.

\* \* \*

**Mère Marie-Rose**, fondatrice de la congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie au Canada.

S'il était besoin de nouvelles preuves pour démontrer la divinité de l'Eglise catholique, il nous semblerait que le fait seul de la fondation et du développement des œuvres qu'elle entreprend dans des conditions, qui, au point de vue humain, sont absolument déraisonnables, devrait suffire ; il faut la sainte folie de la croix pour les entreprendre et cependant on les voit grandir, grandir toujours. Cette pensée nous est suggérée par un beau livre sorti des presses de M.M. Desbarats et Cie. Nommer l'éditeur c'est dire si la forme est soignée.

L'auteur, un moine qui s'est souvenu de l'*ama nescire* de ses frères du Moyen-Age, et qui signe *Fidelis*, nous retrace, dans un volume d'à peu près 800 pages, les modestes commencements et les développements merveilleux de l'œuvre de la Congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie. Partie des rives du St-Laurent, dans le village de Longueuil, il y a à peine cinquante ans, elle couvre maintenant l'Amérique du Nord presque toute entière de ses établissements prospères.

Mais ce n'était là que le but secondaire du livre. Son but principal était de raconter la vie pleine de charme, dans son modeste cours, de la fondatrice de la congrégation, *Mère Marie-Rose*.

L'auteur a su faire, du récit de cette vie simple de jeune fille de la campagne, une histoire attachante des habitudes et des mœurs de nos cultivateurs au commencement de ce siècle ; et, non moins attrayante la narration des obstacles et des misères qu'eut à surmonter la fondatrice de cette Congrégation qui compte maintenant par milliers ses élèves dans notre société actuelle.

\* \* \*

**De Bethléem au tabernacle** ou comment Jésus nous aime par l'auteur des *Avis spirituels* un vol. in-32, chez Pierre Bégin, à Paris et chez tous les libraires à Montréal. Le pieux auteur des *Avis spirituels* laisse encore épancher son cœur dans ce charmant petit volume. Rien n'est plus propre à ranimer notre amour pour Jésus que de savoir combien il nous aime. L'amour appelle l'amour, dit-on ; apprenons donc par ce petit livre combien nous sommes aimés et d'un amour qui ne craint pas la désillusion. Il se termine par son complément nécessaire : "Marie nous aime du même amour que nous aime Jésus." Aimons-la aussi !